

CONTRIBUTION à l'étude de la **PENSÉE RELIGIEUSE** et de ses **MODES D'EXPRESSION**.

Compte rendu d'enquête sur les rites de l'Islam populaire.

VALEUR du SANG

**Rites et pratiques
à intention sacrificielle**

Ouvrage numérisé par
l'équipe de

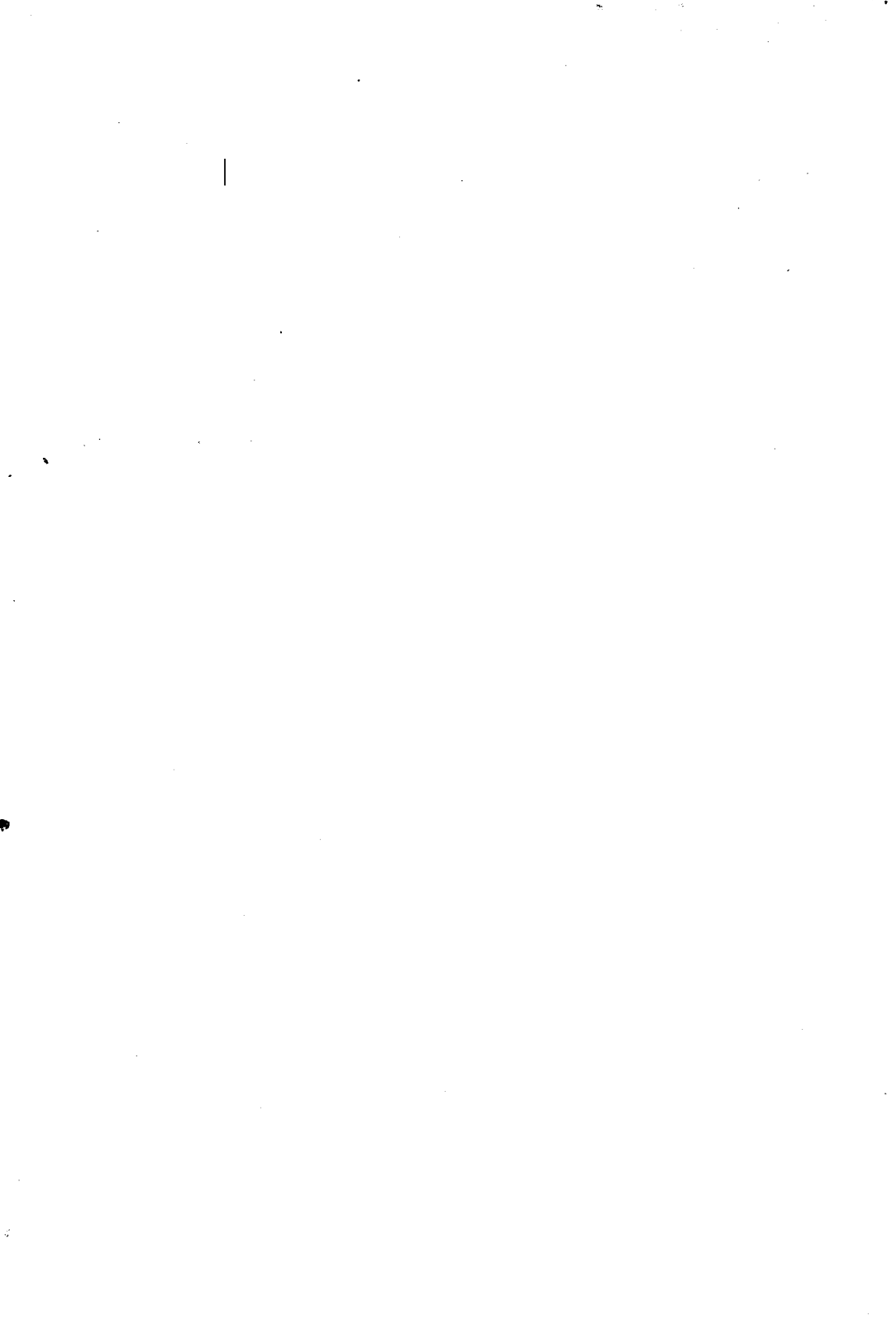
ayamun.com

Mai 2015



VALEUR du SANG

**Rites et pratiques
à intention sacrificielle**



AVANT - P R O P O S

"Le jour du Nahr, le fils d'Adam ne fait rien qui soit plus agréable à Dieu que l'effusion d u sang... Le sang trouve sa place auprès de D i e u avant même qu'il ne touche la terre." (Hadith cité par Ghazali, 'Ihya, I, 252).

Quelle que soit la pensée de l'orthodoxie sur les sacrifices , en terre d'Islam, — donc en Kabylie comme ailleurs, — l e monde des simples e n fait un des éléments les plus importants de sa vie religieuse, le grand moyen pour lui d'entrer en contact avec le monde de l'Invisible. Entre ces deux mondes, comme dans les relations humaines, le lien le plus puissant est encore celui du sang. La fête religieuse par excellence, la Grande Fête, comporte essentiellement une immolation sanglante, celle du mouton. Veut-on s'assurer le succès d'une entreprise, désire-t-on voir toute acquisition nouvelle devenir source de bénédiction, on fera couler le sang; souffre-t-on d'une maladie, le meilleur moyen de s'en guérir est encore de faire couler le sang d'une victime e t d'en marquer le membre ou la partie atteinte.

Y a-t-il en tout cela de véritables actes de cul-
te,

ou de naïfs actes de magie? A qui offre-t-on ces victimes, dans quelle intention? Autant de questions auxquelles les usagers n'apportent que des réponses vagues et incomplètes: "C'est bien, et c'est ainsi que nous ont appris nos anciens." Ne voulant réfléchir dans ce compte rendu d'enquête que la simple pensée du commun, nous laisserons à d'autres, plus qualifiés, le soin de tirer les conclusions.

A la lecture des faits rapportés, on ne manquera pas d'être frappé par l'étrange mélange de religion et de magie qui se retrouve au sein même des actes les plus pieux. On sera parfois tenté de sourire et de parler de puérilités. Puérilités pour une bonne part, c'est vrai, mais les dires et les actes de ces tout-petits eux-mêmes ne manifestent-ils pas une âme, plus sensible et mieux accordée au réel que raisonneuse? En écoutant parler celles qui, si gentiment et si simplement, nous documentaient, — et nous les en remercions ici, — nous avons compris qu'en tout cela se dévoilait une valeur, trop oubliée de notre monde féru de technique. L'humble montagnard kabyle a gardé jusqu'aujourd'hui une âme de "pauvre", au sens biblique, l'âme de quelqu'un qui reconnaît qu'il a besoin de l'au-delà. Il peut se tromper sur la manière d'obtenir son aide, il ne se trompe pas en affirmant par ses gestes spontanés que la terre sans le Ciel ne saurait se tirer d'affaire, les deux mondes se voisinant tellement, pour lui, qu'il ne trouve plus les limites qui devraient les séparer.

Si nous regardons de plus près, nous devons constater que, soutenant cet ensemble disparate de gestes rituels, religieux ou magiques, se trouve une conception dogmatique de la valeur du sang très proche de celle de la Bible:

- le sang a un caractère sacré, car le sang est la vie: "Oui, la vie de la chair est dans le sang." dit le Lévitique, XVII, 11; pour ce qu'en pense le Kabyle, v. H. GENEVOIS, *Le Corps Humain*, FICHER, 1963, N° 79;

- le sang, comme la vie, appartient à Dieu. On ne saurait le répandre sans sa permission. C'est pourquoi, même pour se procurer de la viande de consommation, celui qui tue une bête aura soin de dire: Au nom de Dieu: Dieu est le plus grand! (Chelhod, Le Sacrifice chez les Arabes, p.174 et pas.);

- le sang est la part que Dieu se réserve dans les immolations, sacrificielles ou non. On ne saurait en faire un aliment sans pécher. "Tout homme de la maison d'Israël, ou tout étranger résidant parmi vous, qui mangera du sang, n'importe quel sang, je me tournerai contre celui-là qui aura mangé ce sang et je le retrancherai du milieu de son peuple."(Lév. XVII, 10), (traduction critique de la Bible de Jérusalem);

Le Coran a repris le thème: "Les animaux morts, le sang, la chair de porc, tout ce qui a été tué sous l'invocation d'un autre nom que celui d'Allah: ... tout cela vous est défendu."(Sour. V, 4):

En Kabylie, l'on peut constater que l'on n'absorbe jamais le sang sous une forme alimentaire quelconque et, quand une immolation intervient, même si elle est en relation avec les djenouns, elle est toujours faite "au nom de Dieu".

- le sang est le moyen réservé pour entrer en contact avec Dieu, obtenir ses faveurs, le pardon des péchés, lui consacrer les âmes et les choses: les citations bibliques abondent: quelques exemples: Ex. XXV, XXXI; Lév.; Nombres, VII, VIII; Deut. passim...

Notre enquête pourra peut-être servir à démontrer que, pour le Kabyle, le moyen d'entrer en rapport avec l'au-delà, — on n'ose pas dire avec Dieu, — est le sang répandu mais il sera difficile de retrouver à travers les spécimens d'immolation présentés une notion vivante de valeur expiatoire attribuable à un rite ou l'autre.

On peut retrouver des similitudes entre les notions promulguées par la Bible et les prudents sous-entendus de la pensée religieuse populaire: la vic-

time de la grande solennité, la Pâque et l'Aïd Elkebir, est le mouton; à l'instar de la coutume hébraïque, on marque du sang de la victime les portes des habitations; le bouc était, en Israël, la victime habituelle quand il s'agissait d'un sacrifice d'expiation: en Kabylie aussi les boucs et chevreaux sont égorgés dans des rites sacrificiels, peut-être maintenant par raison d'économie, mais ce n'est peut-être pas la raison originelle.

Parenté également dans les rites de consignation de ce que l'on veut consacrer à Dieu ou, plus simplement, purifier: les passages de la Bible traitant de la purification du lépreux et de la maison lépreuse sont particulièrement suggestifs: ne pourrait-on pas en retrouver quelque chose dans les rites d'expulsion utilisés par les femmes kabyles?

Tout cela pose des questions auxquelles d'autres répondront: pour nous, nous essayons d'apporter quelques pierres: d'autres construiront la maison.

H. Genevois

RITES d'IMMOLATION

Nous mentionnerons ici tous les rites, à intention sacrificielle ou non, où intervient l'immolation d'une victime. CHELHOD fait remarquer, à propos des Arabes: "Nous ne finirions pas d'exposer toutes les occasions particulières qui requièrent l'immolation d'une victime. Car l'Arabe, confiant en la valeur du sang, valeur magique, s'est servi du sacrifice comme d'une assurance contre le sacré. Ce sacré, il le voit d'ailleurs un peu partout: dans l'inconnu qui le hante, les solitudes qui le désolent, les éléments qui tourmentent son existence. Il se manifeste à lui dans les génies et les esprits. Il le découvre en lui-même sous des apparences diverses, comme en témoigne la multiplicité des âmes. Aussi prend-il ses précautions dans son commerce avec le sacré qu'il redoute d'ailleurs plus qu'il ne l'aime. L'au-delà lui importe peu; ce qui l'intéresse, c'est l'ici-bas." (Le Sacrifice chez les Arabes, p. 124).

L' I M M O L A T I O N

- Pour les notions fournies par l'orthodoxie, voir la "Risala" d'Ibn Abi Zayd Elqayrawani, Chap. XXIX -

En quoi consiste-t-elle?

L'immolation, (timezliwt, timezla), comporte plusieurs éléments non également requis pour la validité :

- égorgement (kab. ezlu; au passif : emmzel) de la victime : il consiste à trancher, en une seule fois, les deux carotides : si l'on s'arrête pour se reprendre, la bête n'est pas licite à la consommation et, s'il y avait intention de sacrifice, celui-ci est nul ;

- énoncé de la formule : Bismi-LLah ; ALLahw akbar! avant de faire l'égorgement ;

- de même, avant l'égorgement, orientation de la tête de la victime vers La Mecque : on fait généralement tomber la bête sur le côté gauche.

Ces éléments ne sont pas également requis pour la validité : si les deux premiers ne sauraient être omis, le dernier, orientation, ne semble pas être indispensable, notamment pour les petits animaux, poules, lapins, etc... mais, au sacrifice de la Grande Fête, il est absolument requis.

La bête égorgée rituellement est dite elmacya, bête de boucherie, de consommation (Beaussier), si elle est de quelque importance, (bovin, ovin ou caprin). Le mouton de la Fête est appelé etthegga, (de l'arabe dheyya).

La manucation de la victime, (repas de communion), sans faire partie de l'immolation, la suit cependant généralement : la finalité dernière de l'égorgement rituel est, en effet, de rendre la chair de la victime licite à la consommation.

Pourquoi l'immolation?

En dehors du but spécial recherché par celui qui fait une immolation, — b u t qui permettra d'établir entre les rites où elle intervient un essai de classification, — l'immolation est absolument requise pour qu'une viande, même non impure par ailleurs, puisse être consommée licitement. Pour la viande d'animal impur aucun rite ne saurait la rendre licite: elle est dite leḥram, interdite, et la manger est un péché.

Certains animaux cependant n'ont pas à être égorgés: c'est le cas des poissons et, de manière générale, de tous les produits de la mer: Ayeñ ð-yefka lebhër yeḥlel, ce que donne la mer est licite.

Animaux et viandes impurs ou non permis:

- en premier lieu, la chair de cadavre, aksum el-lmeḡget: en manger est un péché absolument irrémédiable: D leḥramfi-ḥllam: ur yeṭṭaf ara bab-is tabburt la di-ddunnit wa la di-laḥert, c'est une noire impiété: son auteur ne peut escompter de pardon ni ici-bas ni dans l'autre monde. On dit, pour refuser absolument de manger d'une chose: Amreksum el-lmeḡget, c'est pour moi de la chair de cadavre: vouloir insister alors serait une impolitesse.

- la chair des animaux non égorgés rituellement, imurḡusen, (sing. amurḡus). En cas de nécessité, l'orthodoxie l'autorise. On ne peut donc pas manger un animal mourant par suite d'accident s'il n'a pas été égorgé avant le dernier souffle. Pour les produits de la chasse au fusil ou au piège, il suffirait de prononcer la formule rituelle en tirant le coup de fusil, (adikebbër aebâr), ou en posant le piège.

- certains animaux, non ruminants: en premier lieu le porc d'élevage, aḥelluf; pour le sanglier, ilef, ilf el-lyaba, le commun le croit licite une fois enlevées certaines parties, notamment l'épaule gauche, tayṛuṭ tazelmaṭ, et surtout le groin, aḥenfuc; on se sert de ce mot pour refuser énergiquement: d aḥenfuc ḡgilef, (pour moi,) c'est groin de sanglier: (je n'y

toucherai pas);

le cheval, *acudiw, acawdiw*; le mulet, *aserdun*, et l'âne;

le chien; pour le chacal, si sa viande n'est pas dite illicite, on répugne cependant à la manger;

le chat: cet animal jouit du reste d'une grande considération: en tuer un obligerait le délinquant à faire un jeûne expiatoire, *takeffart*, de trois jours ou à donner aux pauvres en aumône une mesure remplie de sel à hauteur équivalente de la longueur du chat tué;

- les oiseaux sont licites, sauf ceux qui sont censés se nourrir de chair comme le corbeau, *agarfiw*, l'aigle, *elbaz*, le charognard, *isyi*.

Qui procède à l'immolation?

Seul un homme, voire un garçon ayant atteint la puberté, peut procéder licitement à l'égorgeage d'une victime. Il lui suffit de se conformer au rituel, donc de le connaître, (*d argaz yessnen*).

La victime égorcée par une femme serait illicite: *Ayen tezla tmejjut yemmurdes*, ce que femme égorge n'est pas immolé licitement. Cependant, le milieu féminin apporte à cette règle certaines dérogations, en raison des personnes ou des circonstances, mais exclusivement pour le menu bétail et les oiseaux:

- dans le cas d'absolue nécessité, une femme pourrait licitement égorger pour se procurer à elle-même de la viande de consommation: *Tamejjut, ma terra tmarra, ur neseⁱ argaz degg^gehham, tehlel attezlu: attezlu i-yiman-is, atteçç i-yiman-is*. (Sur ce point, voir mention d'un privilège dont jouiraient les veuves de Taourirt, dans FDB, N°83, *Taqsi^t el-ledyur*, page 20, note 5);

- certaines femmes auraient ce privilège de manière habituelle: les mères de jumeaux ou de sept garçons se suivant sans qu'aucune fille ne s'intercale entre eux, (cette dernière condition est contestée): *Tamejjut yessan akniwen, ney tin yessan sebea warrac ur ten tefriq ara teqcict, tehlel attezlu*.

Mentionnons enfin le cas présenté plus longuement à propos des rites d'expulsion de la magicienne (elqibla) procédant à une immolation de victime dont la chair devra être enterrée et non consommée.

D i v i s i o n :

En se basant sur le but recherché par l'auteur de l'immolation, on peut établir la classification suivante des rites où elle intervient. Leur valeur sacrificielle est très inégale, depuis le véritable sacrifice jusqu'à l'immolation pure et simple :

- Sacrifice du mouton de la Grande Fête;
- Rites de bénédiction (ou de propitiation) pour des choses neuves;
- Simple immolation à seule fin d'obtenir de la viande licite pour la consommation.

SACRIFICE du M O U T O N de la GRANDE FÊTE.

Plutôt que de tenter une étude complète de tout le rituel de la Grande Fête en Kabylie, on se bornera à présenter le texte suivant, recueilli aux At-Mangellat, expliquant tout ce qui a trait au Mouton de la Fête, ikerri l-laid. Ce mouton, on le sait, doit être égorgé en ce jour en souvenir de celui qu'immola Abraham à la place de son fils Ismaël, (si bien, disent certains, ou certaines, que si Abraham avait égorgé son fils, les Croyants devraient maintenant égorger leurs premiers-nés!)

Choix de la victime. C'est un mouton qui convient comme victime de la Grande Fête. C'est bien qu'il n'ait pas de cornes et soit sans défaut(1); de même, qu'il ait quelques taches sombres soit à la tête, soit aux pattes (2); si on le pouvait, on se procurerait un mouton ayant des anneaux noirs aux pattes. Cependant plusieurs, n'ayant pas de quoi se procurer un mouton, égorgent un bouc: on dit que l'immolation d'un bouc est licite pour les pauvres. Les femelles, brebis, chèvre, agnelle, ne peuvent convenir.

Achat et soins. Le mouton de la Fête, on se le procure quand on veut. Ceux qui le peuvent l'achètent cinq ou six mois avant la Grande Fête afin qu'il soit bien gras ce jour-là. Il y en a même qui l'engraissent pendant toute une année. Pour ceux qui n'ont pas de bétail ou personne pour garder la bête, ils attendent qu'il n'y ait plus que quinze jours avant la Fête pour se le procurer. Ce mouton doit être entouré de précautions car il est exposé au mauvais œil. On ne le laisse sortir qu'attaché, de peur qu'il ne s'échappe.

Quand on achète le mouton de la Fête, on dit: Pour la Fête, si Dieu en a ainsi décidé! Avant de le faire entrer dans la maison, les femmes lui jettent de l'eau (3) en disant: Puisses-tu être pour nous une source de profit et de bonheur! ou encore: Puissions-nous y trouver notre profit; puisse-t-il éloigner de nous toutes les adversités!

On l'attache dans le coin réservé au menu bétail ou dans la petite écurie, à même la demeure familiale. On le traite mieux que les autres bêtes: on le considère comme un membre de la famille. On lui donne à manger les restes de tout, couscous, figues sèches et, les jours de fête, on lui met du henné comme aux autres membres de la famille.

Certains prétendent que le mouton de la Fête comprendrait tout

D ikerri¹ ig-juzn i-tt̄hegga l-leid tameq̄rant. I-laq d ikerri m-eb̄la leeyub, yermu d win yesean cwiṭ en-tebrek, ama deḡ-qerr̄^u ama deg-ḍarren; ma d lebyi, d ikerri yesean tiherḥalin tiberkanin deg-ḍarren. A-ṭas ig-zellun aqelwac, im¹ ur esseinara s-wac^u ara dd-ayn ikerri. Qqaren: aqelwac ijuz i-ygellil. Haca mnt̄^a ur enjuz ara: tiḥsi, tayat, tizimert.

Ikerri l-leid, tt̄ayent-id medden melm¹ i sen yeh-wa. Ma wean, a t-idd ayen ḥems-echur, sett̄-echur w-eq-bel leid tameq̄rant, i-wakkn adiqebb¹ ass-enni. LLan yigad it yejjajan d am̄awed.

Ma d widak ur nese¹ ara lmal, ula w¹ it ikessen, a t-idd ayen m¹ ara d-eqqimen ḥemsett̄ac en-yum i-leid. Ikerri-m̄¹ i meeyun: ur iteffy ar^a alamma deḡ-cuddu, ammar adyerwel.

M¹ aa dd-ayn ikerri l-leid, qqar̄n-as: I-leid, ma yketb-it Ṛebbi. W-eqbel adyekcem s aḥḥam, a s deggrent tilawin aman, a s inint: Akk ig Ṛebbi d aseadi, d amerbuh! ney: Adig Ṛebbi d win yef nerbeh, d win yez-zeen elmuṣayeb!

A t eqqnen di-tegrurt ney di-tḍaynint, degḡ^o-eḥ-ḥam el-lwacul. Heṣṣben-t ekter elmal-enniden: heṣṣben-t amm-uṣeggal b̄beḥḥam. Ttakn-as kra ara d-essiḡ-ren, ama d seks^u, ama d iniyman. Ula di-leewacer, a s essimsen elhenni, am nett̄^a amm-iṣeggaln-enniden.

LLan yigad yeqqaren: ifehhm ikerri l-leid kra

ce que l'on dit, surtout s'il s'agit de sa mort (4). Aussi, lorsque les enfants, dans leurs jeux, disent: Pauvre mouton, un de ces jours, (ou: demain), on te tuera! les parents les reprennent en disant: Ne lui faites pas peur ainsi: c'est mal: le pauvre, il comprend.

Préparatifs de la Fête. Quand il ne reste plus que huit à quinze jours avant la Fête, le mouton ne mange plus d'aliments tels que le couscous, l'orge, les figues: sa chair deviendrait impure. De même, on ne le nourrit plus de fourrage vert, de peur que sa viande n'en prenne la couleur. Il est nourri seulement au foin de luzerne sauvage, à l'avoine, au fourrage de scorpiure: il reste ainsi dodu jusqu'au jour de l'immolation.

Le jour du Petit Marché, quand les membres de la famille se mettent le henné, on en applique aussi au mouton, sur le front, entre les yeux.

L'immolation. Le jour de la Grande Fête, lorsque tous ont déjeuné, quand vient l'heure du Dohor(5), on se met en devoir de faire l'immolation, mais l'on attend soigneusement que l'un de ceux qui s'y connaissent ait fait lui-même l'immolation(6). Tout le monde la fait alors.

Celui qui procède à l'égorgeement du mouton est le chef de famille, si toutefois il s'y entend; sinon, on fait appel à un homme compétent du village, voire à un boucher. Faire l'immolation est œuvre très méritoire pour celui qui s'en charge: on dit même que celui qui aura égorgé sept moutons le jour de la Fête n'ira pas en enfer.

Tout a donc été préparé: sel, lien, couteau, même la "bouse de la Fête" qui est une poignée de fumier qu'une femme aura prise et à laquelle elle aura ajouté un peu de sel pour l'empêcher de sentir trop mauvais et qu'elle dépose près de l'endroit où aura lieu l'égorgeement.

ara d-hedren, abeēda f-elmut-is. FF-ayagi, mⁱ ara t̄t̄u-
raren llufanat, a s eqqaren : NNay, a mmi, amm-ass-a...
(eny azekka)... a k nezlu ! T̄tagin-asn imawlan-enn-
sen, qqarn-asen : Ur t essehlaet ara^a akka : d eddnub...
meskin, yefhem !

Mi t̄qarib adyeqqim temn-eyyam ney hemset̄tac en-
yum i-leid, ikerrⁱ ur iteṭṭ̄ ara lqut, (seksu, timzin,
iniyman), m^a ulac adyuyal weksun-is d lehram; ur iteṭṭ̄
ara day-en lehciic azegzaw, m^a ulac adyeggizew weksun-
is : iteṭṭ̄ kan asayur uja j̄jag, azedkun, lehciic en-teḡ-
rirt : akkennⁱ adyeqqim d aṭaṭue asmⁱ ara yemmzel.

Ass n-etsewwiq̄t, mi qqnen at-wehham elhenni, ula
d ikerrⁱ a s essimsen ger-walln-is.

Ass-enni l-leid, mi ḡḡan ak̄ meddn imekli, lawan
n-eṭṭhur, adeeddin adezlun eṭṭhegga; lameēna t̄t̄emsas-
san amb^a ara yezwiren degḡḡ-igad yessnen akkn adezlun
yak̄ wiyad̄.

Ikerri n-eṭṭhegga, a t yezlu bab b̄behham ma yes-
sen, ney t̄t̄awin-d argaz yessnendi-taddart, eny'albeed̄
b̄baklan. Win ara yezlun eṭṭhegga, d eṭṭwab ameḡran
fell-as : qqaren : Argaz ara yezlun sebea wokraren degḡḡ-
ass-enni l-leid adyemnee si-ljihennama.

Yuy elhal heggan kul-ci : lemleh, acuddu, tafrut,
aman; ula t̄t̄iccict el-leid. Ticcict-enni, a dd-awi yi-
wet t̄t̄meṭṭut taemmuact el-leḡbar a s etger cwiṭ el-lem-
leh akkn ur tet̄fuh ara, a t̄ t̄sers and^a ara yemmzel i-
kerri.

Lorsque celui qui guettait l'heure de l'immolation revient, il dit: faites sortir le mouton: c'est l'heure de l'égorger. Une femme, de l'intérieur de la maison, lui répondra:

— Que notre victime, heureuse et bénie, nous retrouve ainsi chaque année!

On fait boire de l'eau au mouton pour l'empêcher d'avoir peur; puis, on le fait sortir de l'écurie et on le dirige vers le lieu de son immolation. Les enfants, tout joyeux, lui emboîtent le pas. Celui qui doit l'égorger le saisit, le renverse sur le côté gauche pour lui mettre la tête dans la direction de La Mecque. Il lui attache les pattes, celles de devant d'abord, puis celles de derrière et les lie ensuite toutes les quatre ensemble.

Pendant qu'on le liait ainsi, on se consultait au sujet du bénéficiaire de l'offrande. Le chef de famille dira alors à celui qui doit égorger: Offre le sacrifice pour mon père, ma mère, ou mon grand-père. Ou bien il gardera pour lui-même le mérite de l'immolation. On l'offre d'ordinaire pour une personne d'âge, qui fait la prière (7). Quand celui pour qui on a offert la victime mourra, ce mouton viendra le prendre sur son dos pour le porter au Paradis (8). On peut l'offrir aussi pour une personne défunte depuis moins d'un an (9).

Quand le sacrificateur se prépare à agir, celui pour qui on offre lui dit:

— Je te donne procuration. L'autre répond:

— J'accepte ta procuration.

Il prend alors le couteau de l'Aïd (10) ou simplement un couteau bien aiguisé, le place sur le cou du mouton, dit les formules requises, mais très rapidement: tandis que sa main s'active, sa bouche récite.

Mⁱ aq d-yekcem wergaz ieussen di-berra lawan n-et-
mezla, a s yini : SSufyent-ed ikerri : d elweqt n-eṭṭheg-
ga ! A z-d-ini yiwet tmeṭṭut yeqqimen degg^o-ehham :

— Ṭṭhegga taseedit tamerbuht, ara^a ay-d yetṭafen
m-kul segg^oas !

Adisw ikerriⁱ aman akkn ur yetṭagad ara. S akin,
a t-id essufyen deg^o-daynin s amkan idg ara yemmel. A
t-id tebeen warrac s-elferh. A t yetṭef win ara t yez-
lun, a t-id yesseydel f-yidis azelmaḍ akkn adiqebbl a-
qerruy-is, a tyerr yel-lqebbla. A s icudd idarrn-is,
sin imezwura qbel, sakin sin ineggura ; a tenyesselil
i-rebaa.

Yuy elhal, mⁱ ara ten ttuccdun, mcawarn iwmiⁱ ara
fken eṭṭhegga : a z-d yini bab bbehham : Fk-ittⁱ i-baba,
ny i-yemma, ny i-jeddi, ny i-yiman-is. Ṭṭaken-t med-
dn i-win meqqren, win yezzallan. Asmⁱ ara yemmet win
yeddmen eṭṭhegga, a t ibibb ikerri-nni yel-ljennet.
Ṭṭaken day-en eṭṭhegg^a i-win yemmuten ur d-yezzⁱ ara
fell-as usegg^oas.

Mⁱ ara yekkr adyezlu ṭṭhegga win ara t yezlun,
a s yini win umⁱ i t efkan :

— Wekkley-k. Winn^a a s yini :

— Aql-iyi qebley lewkala-k.

Adyeddem tafрут el-leid, ny ajenwⁱ inebbhen, a
t yessers ef-temgerṭ (iyess en-tezli) ikerri, a d-yi-
nⁱ awal ilaqen, meeni s-lemyawla : afus-is adizellu,
imi-s adihedder.

Il prononce d'abord la formule de conjuration: Au nom de Dieu, Clément et Miséricordieux (11), et cela afin d'éviter de se faire mal, de ne pas trop faire souffrir la bête et de l'immoler selon les règles.

Puis, il prononce:

— La victime est pour moi, (ou pour un tel, dont il dit le nom);

Que Dieu l'agrée comme Il a agréé celle d'Abraham, son familier;

La viande, en mange qui i veut; la laine, s'en vête qui veut;

Que le mérite soit réparti entre celui pour qui l'on offre et tous les gens de la famille!

Il passe le couteau sur la gorge de la victime en disant par deux fois: Au nom de Dieu! Dieu est plus grand! Il répète cela un e troisième fois e t, d'un seul coup, appuyant sur le couteau, il égorge le mouton.

Aussitôt, alors que le sang coule abondamment, une femme y mêle la "bouse de la fête": elle emporte de ce sang et va en marquer (au front) l'enfant au berceau, non encore âgé d'un an (12). La bouse de la Fête sera plaquée contre un mur à l'abri de la pluie, soit dans l'écurie, soit derrière la porte de la maison: on la garde comme remède: si quelqu'un tombe malade, on en prélève une petite quantité pour faire des fumigations.

Personne ne touche à la victime avant que l'on ait versé trois fois de l'eau à l'endroit de l'égorge-ment.

Celui qui l'a immolée lave le couteau et ses mains au-dessus du même endroit. Alors les assistants enjambent la victime pour qu'elle l e s transporte a u ciel.

Dépeçage du mouton. On accroche la victime à la porte qui donne sur l'extérieur: les deux battants en sont ouverts.

On coupe l'extrémité de la langue: la mère d'un

Adisebbbed eqbel : Bismi LLah, rrahman errrahimin!
akkn ur yethaz ara iman-is, yern^u ur yetmehhin ara i-
kerri di-tmezla, ur t yesmarçus ara. Imir-n adyini :

— Ttheqga ynu (ney : i-leflani : adyinⁱ ism-is) ;
A t yeqbel Rebbⁱ amm-akkn i t yeqbel i-Sidna Ye-
brahim elhalil ;

Aksum, wu-byun yeçç-it ; taçut, wu-byun yels-it ;

Ttwab gar-i (ney : gar-as) d-at-wehham.

A syesself i-temgeřt ikerri s-ujenwi, adyini mer-
tayan : Bismi LLah, Allahw akbar ! Abridwi-s-telt mer-
rat adyini Bismi LLah, Allahw akbar, adyettekkⁱ abrid,
adyezlu ttheqga.

Imir-en, meskud sumn idammen, tameřtut athull
ticcict deg-sen ; dy^a attazzl attawⁱ idammen, a s tes-
sims i-lłufan ameřtuh i ff ur yebbıd ara useggas. Tic-
cict el-leid, a t sellqen di-lhiq anid^a ur t eřtawadn
ara waman, deg-daynin ney deffir en-tebburt : a t ej-
jen i-ddwa : win ihelken, a d-neddem cwıř, a s nesbehher
yis-s akkn adyehlu.

Ttheqga, ur t yettas hedd alamma wqemn-as telt
merřat aman i-tezli.

Win yezlan ikerri adyessired s-ufella-s tafрут
d-ifassn-is. Sakin, adzegren fell-as igad ihedren i-
tmezla^a i-wakkn a tn ibibb el-ljennet.

Adsellqen eřtheqga di-tebburt bbefrag, adellin
sin lelwah. A z-d ekksen ihef ggiles ; yemma-s n-eřlu-

bébé ira demander chez l e s voisins qu'on lui donne six autres morceaux de langue; elle les attachera ensemble au moyen d'une aiguillée de fil et les fixera au berceau de son enfant, pour qu'il parle correctement, sans bredouiller, quand il sera en âge.

Avant de dépouiller le mouton, on demande aux femmes: Que préférez-vous, une toison à plat ou une outre? Si c'est une outre qu'elles désirent, il faudra prendre des précautions; s i c'est u n e toison, o n pourra procéder plus rapidement. Les jeunes préfèrent avoir une simple toison: elles n'ont pas l e courage qu'il faudrait pour (préparer) une outre. La tête et les pattes sont enlevées avec la peau.

On éventre ensuite le mouton pour retirer tout ce qui pourrait gâter (le reste): tout d'abord l a graisse pour qu'elle ne se salisse pas (au cours des manipulations); puis, on ôte les boyaux e t l'estomac: tout de suite, les enfants y enfoncent leurs mains, pour se préserver des démangeaisons en hiver. On enlève la vésicule biliaire et on l'accroche au linteau de l a porte: elle servira de protection toute l'année. Puis on ôte le cœur, le foie et la rate. Peau et entrailles seront lavées à la fontaine par les femmes(13).

Transport du mouton à la maison. C'est le moment de transporter le mouton à la maison. O n envoie chercher l a sage-femme. Quand elle est arrivée, elle prend la dépouille, met à l'intérieur la tête, les pattes, les entrailles et transporte le tout. Les hommes saisissent la b ê t e mais ils attendent dehors que sorte la femme portant le bébé encore au berceau: elle a accroché à ses langues des bijoux d'argent et un nouet q u i contient u n e "protection" faite d'huile, de farine, de sel, de sucre et de charbon de bois de chêne. Tous entrent alors.

fan atruh| attempter seṭṭa yilsawn-enniḍen yul-ljiran, a ten tesni s-tessegnit d-elḥiḍ, a ṭ eteellq i-dduh el-ll u f a n i - w a k k n adyesssefraz lehduṛ, ur yesseyṛuyṛ ara mⁱ aa yheddeṛ.

Qebl adazun ikerri, a sent siwel n i-tulawin: Acu tebyamt, ṭaylewt ney d alemsir? eela-ḥaṭer, ma ṭaylewt, a ṭ hadren; ma d alemsir, adyiwlēn. Tilemziyin hemmlent alemsir: ur ṭtakent ara lestab i-yiman-ennsent; ma ṭtimyarin, ṭaylewt i hemmlent. Aqeṛru d-iḍarṛen adeddun d-uhedduf.

Sakin, adfetken eṭṭhegg^a akkn a s-d ekksen ayn ara ṭṭ ijegghen. A ḍ-ekksen eqbel taleḥliet i-wakkn ur teṭṭams ara. A ḍ-ekkesn iẓerman d-ukerciw. Dy^a arrac adegren ifassn-ennsen yer-dahl ukerciw-ennⁱ akkn ur ten teṭṭay ara tkekkuct di-cetwa. A ḍ-ekkesn izi, a t sellqen f-emnar en-tebburt: yetḥarab deg-seggas ar aseggas. Sakin, a ḍ-ekkesn ul, tasa d-uḍiḥan. Ahedduf d-iẓerman d-ukerciw, a ten ssirdent tulawin di-tala.

D elweqt adyekcem umesluḥ s aḥḥam. Adceggeen yel-lqibl^a a ḍ-ruh. Mi ḍ-ebbeḍ, a ḍ-eddm ahedduf: a ḍ-ger ez-dahl aqeṛru d-iḍarṛen d-ukerciw, a t-iḍ-erfed. Ir-gazen a dd-awin amesluḥ, lameen^a adbedden di-berr^a ar ḍ-effey etmetṭut, a ḍ-erfed eḷḷufan yellan di-dduh. Teellq-as i-taṭṭalt elfeṭṭa yak ettwenmust deg-s adem-min iḥedmen s-ezzit ed-wewren, s-lemleḥ d-essker yak ṭirgit en-tasaft. Adkecmen ejmie d-umesluḥ.

Une vieille femme, à l'intérieur, dit: Puisse cette victime éloigner de nous tous les malheurs! La sage-femme fait des vœux à l'adresse du bébé: Qu e Dieu t'accorde une Fête heureuse et prospère! Dieu fasse que, chaque année, tu puisses la célébrer dans la paix!

On suspend la bête à une poutre ou au plafond, à un endroit bien ventilé, afin d'éviter les mauvaises odeurs. On la recouvre d'un linge propre et on la laisse ainsi jusqu'au troisième jour.

Le découpage. Le lendemain s'appelle le jour du matin de la Fête ou bien le jour du baiser de paix aux jeunes mariées: ceux qui ont des filles mariées à l'extérieur du village prélèvent à leur intention l'épaule gauche pour (la leur donner en allant) les embrasser.

Le troisième jour, c'est le jour de découper la bête. On fait venir quelqu'un qui s'y connaît pour faire ce travail. Il découpe d'abord l'épaule droite, puis détache le collet et les poumons. Ensuite, il partage l'animal en deux dans le sens de la largeur; il dépose les deux moitiés sur une natte. Il les découpe suivant les morceaux: les gigots à part et, en même temps, les rognons et la graisse qui les entoure; les côtes à part, la colonne vertébrale à part. Sur les gigots, il réserve quelques tranches pour les petits enfants: on les sale puis on les enfiler sur des bâtonnets et on les met à sécher au soleil: celui qui veut en manger sa part au bout de deux ou trois jours le fait, quand il en a envie: ce n'est là qu'un petit plaisir que l'on fait aux enfants.

On réserve un bon morceau pour la sage-femme.

Le boucher prend ensuite les côtes, les découpe à la hachette pour que le sel les pénètre: on les laiss-

Tamyart yellan s-dağel bbehham a dd-ini : Adig Rēbbi d win yezzeen fell-ay elmuşayeb! Lqibla a z-ä-edeu i-lłufan: Adig Rēbbi leid taseedit-ik, tamerbuht-ik! Adig Rēbbi ttin ara kk-ıd yettafen eb-hir emkul-seğgas!

Adæellqen amesluğ sasalas ney Yeř-essqef, Yel-ljiha yeweın abehri, akkn ur yetfuğ ara. A t yummen s-ubehnuğ azedğan, ad as anefnar ass bbi-s-telt-eyyam.

Azekka-nni şşbeh, d ass n-eşşabı el-leid, n e y d ass el-lemyafra n-etwellitin. Igad yessan yess-ensen ijewjen yel-lberřani a sent-öd ekksen tayruğ tazelmağ akkn adruhen a tğ-ıd yafran.

Ass bbi-s-telt-eyyam, d ass unegzumimeslağ. A dd-awin win yessnen akkn adyegzem amesluğ. Adyekkes eqbel tayruğ tayeffust, Adyernu tafwağ (agerjuj etturin). Sakin adyebdu amesluğ mnaşef s-tehri, a t-ıd serssen ff-ugertil. Sakin a t yefreğ dleşlayee. A d-yekkes tiqesbyağ wehhed-sent, adeddunt tigezzal yak ettlehlist n-etgezzelt. A d-yekkes iberdiyen wehhed-sen, iyess bbeerur wehd-es. Tiqesbyağ, adyekkes tiezulin i-lłufanağ : a tent cellhen, a tent mellhen, a tent weqmen di-tqeccadin i-yitiğ adeqqarent. Winmi yehwa, a t yeçç f-yumayen, f-telt-eyyam; m-kul-yiwen melmⁱ i s yehw^a i-wakken kan adferhen.

Adekksen tacriht i-lqibla.

Adyeddm iberdiyen, a tn iqodder yak s-etgelzimt, i-wakkn a ten tekcem lemleğ, adeqqimen yumayen, telt-

se ainsi prendre le sel dans le (même) récipient pendant deux ou trois jours. Puis, une femme les expose au soleil; quand elles sont sèches, elles sont mises dans un récipient. La colonne vertébrale est découpée et partagée de façon à ce qu'elle puisse fournir le (bouillon de) trois jours. La queue enfin est découpée elle aussi comme les côtes: on la sale et on la fait sécher, puis on la met de côté pour le jour de Tsarouiya (14) de la Fête suivante.

Utilisation de la viande. Si l'on veut observer les prescriptions religieuses, on doit manger une partie de la viande du mouton de la Fête, donner le reste en aumônes et ne rien conserver sinon un morceau ou l'autre à titre de médicament. Telle est la loi depuis toujours.

La plupart des Kabyles mettent (un peu de) cette viande en conserve: ils le font, par prévoyance, pour le cas où ils en auraient besoin: s'il arrive, par exemple, un hôte sur qui l'on ne comptait pas, on prend un morceau de cette viande de conserve, on la met dans la marmite (de couscous): elle est toute prête. On conserve ainsi les côtelettes, l'épaule droite pour le petit souper de l'Achoura (15), le diaphragme et les intestins. On les met au sel pendant deux ou trois jours, puis on les suspend au soleil pour les faire sécher et enfin on les ramasse dans un récipient.

La Fête est aussi la fête des pauvres. Tout le monde leur donne: on dit: De (toute cette viande de) mouton, il n'y a que ce que l'on donne qui profite:
 Ce que l'on a mangé est avalé,
 Ce que l'on a donné est profitable.

Beaucoup de mendiants vont de porte en porte: on leur donne, sans calculer. Tous ceux qui demandent reçoivent quelque chose: un morceau d'échine, un peu de graisse, quelque menu morceau. Quant aux pauvresses du village, on leur porte chez elles un bon morceau: chacun fait ce cadeau à qui lui convient.

eyyam, di-lhila, adredhen di-lemleñ; dy^a a tr-id-efser i-yiñij alamma yeqqur, adyennejmae yel-lhila. İyess bbeerur, a t gezmen, a t ferqen f-telt-eyyam. Tajehniñ, a t qeddren amm-iberdiyen, a t mellhen atteqqar; a t ejjen alamma d ass n-eñterweyya l-leid-iden.

Winn^a ara ytebsen elqanun, yessefk ikerri l-leid, kra a t yeçç bab-is, kra a t iseddeq: ur yejjaja^a a r a deg-s acenna. Haca win ara yejjen aftat n e y sin i-ddwa, am-etjehniñ el-leid: tagi tella di-zik d elqanun.

Ttaqqa di-leqbayel tmellihen aksun el-leid, jja-jan-t i-lewfer. Di-lentel, ma yegr-asn inebgiⁱ ur eb-nin ara fell-as, a ð-eddmen^aamerşun^a, a t-id egren, a t-id eddmen yewjed. Tmellihen iberdiyen, tayruñ tayef-fust i-ymensi n-eteacurt, tilemdist, izerman. Adredhen yumayen, telt-eyyam, di-lemleñ; dy^a a ten zellqen i-yiñij adeqqaren i-wakkn a ten jemsen yel-lhila.

Ass el-leid d leid imeyban. Ttseddiqn-asnak medden, qqaren: d ayn ara tefkeç deg-kerri-nnⁱ ig-nef-sen:

Ayen teççid yebles,

Ayen tefkiç yenfes.

Añas igelliln i ð-yessawlen ef-tebburt. Ttakn-assen, ur teggn ara lehşab. Win ð-isawlen, ad as efken kra, ama d iyess bbeerur, ama ttaleñliet, ama d abruy menwala. Ma ttimeybatin en-taddart, ttakn-asant aftat yelhan s aħham. M-kul-yiwen yeñak-it anda yhall.

Le jour où l'on découpe les bêtes, les responsables de quartiers crient: Dormez-nous patte et gorge!(16) Ils en font la collecte de porte en porte, emportent le tout à la "tadjmaït" et le répartissent entre les pauvres du village.

Mais la plus grande partie de la viande du mouton est mangée (à la maison). On attend la Fête avec impatience car ce jour-là la viande abonde(17). Tout le monde mange à satiété, pour garder un bon souvenir. La Grande Fête est célébrée avec faste.

Le jour de la Fête, au soir, quand on a suspendu le mouton à l'intérieur de la maison, on fait cuire le foie et le cœur en grillade dans le kanoun. Tous en mangent, tant les membres de la famille que ceux qui ont égorgé la victime. On fait cuire également la rate, mais ce sont les femmes qui en mangent: les filles et les petits enfants n'en prennent pas: cela risquerait de leur faire verdier les lèvres.

Le lendemain de la Fête, on fait cuire la tête en "bou-zellouf" pour le déjeuner. Les femmes l'avaient préparé le soir même de la Fête. Les enfants en bas âge, garçons ou filles, ne touchent pas au museau ni à l'œil. A quelqu'un qui n'est pas bien vu des autres on dit: On dirait que tu as mangé l'œil du mouton de la Fête!(18) Même s'il n'a rien commis de mal, on le montre du doigt et l'on en dit pis que pendre.

Le jour du découpage, quand on a enlevé les rognons, on les fait cuire au kanoun. Les jeunes enfants n'en mangent pas avant d'avoir mangé le premier sur le gros orteil de leur père ou sur son genou: alors ils pourront en manger même chaque semaine lorsque l'on en rapportera du marché. Mais si l'un des jeunes enfants réussit à s'emparer d'un rognon à l'insu de ses parents, il est dispensé du rite.

Ass unegzum imeslah, lejhahi n-etthur, adsiwlen ttemman, a dd-inin: Fekt-ay-d aqejjir d-wengerd. Adisiwel merra f-tebbura. Sakin adawin iqejjiren d-imegrad er-tejmaet, a ten ferqen i-ygellilen en-taddart.

Lameen^a amur ameqran bbeksum ikerri l-leid adyemneç. SSaramen medden yel-leid igi yetsumu weksum atas: adeççen ak medden s-tawant akkn adecfun fell-as. Leid tameqrant mechuret.

Ass-emi l-leid, tameddit, mi selleqnikerri degg-ehham, adessebbent tasa d-wul d akanaf di-lkanun. Adeççen deg-s merra, ama dat-wehham, ama digad yezlan etthegga. Adessebbent ula d adihan, lameena winna tullawin ara t yeççen. Ur t tetjent ara tilemziyin yak edllufanat ammar adezzigzewn icenfirn-ennsen.

Ass en-ssabh el-leid, adyebb bu-zelluf i-leftar. Heggant-et tulawin ass el-leid tameddit. Tahenfuct yak etti t ur t itett ara win mezziyen, ama d aqcic ama ttaqcict. Win ekran medden, qqarn-as: Eeni teççid tit el-leid? Has ur yehdim ara, a t esnesten medden s-udad, a s eqqaren: wihin yehdem akka, yerr^a akka.

Ass unegzum imeslah, mi kksen tigezzal, a tent essebbent di-lkanun. Ur tent tettn ara imejtunen, haca ma çan-t ef-tefdent tameqrant (ney f-etgecirt) embaba-t-sen. Mi t eççan, has adetten di-mkul-eddukt mi aa tent-idd awin di-ssuq. Llufan, ma yuker tigezzelt s-tuffr^a imawlan-is, fihel ma yeçça-t f-tefdent embaba-s.

Pareillement, le jour d u découpage, le soir, on fait cuire le plat appelé "choua" pour lequel on découpe le gros intestin, les poumons, de la graisse, la panne, la caillette, un peu de foie; on y ajoute les petits morceaux recueillis du matin.

Reste la colonne vertébrale. On la partage pour qu'elle fournisse (la garniture de) trois soupers: un peu pour chacun. Quant au cartilage thyroïde (car il serait osé de parler de pomme d'Adam pour un mouton, NDLR.), on le suspend au plafond, en disant: Puissons-nous faire cette immolation chaque année. Il sert à des fumigations pour les humains et les animaux: quand il y a un malade, on en prend un fragment pour en tirer une fumée curative.

Le jour du petit souper de l'Achoura(15), on sert l'épaule droite mise de côté lors de la fête: on la fait cuire à la marmite. Le repas terminé, la femme la plus âgée prend l'omoplate, la dépose sur un plat au dehors pour qu'elle passe la nuit à la belle étoile et soit arrosée de l'eau de Zemzém(19). Elle la suspend ensuite au plafond pour qu'elle y reste un certain temps et, enfin, la dépose dans la jarre à farine pour qu'elle y attire l'abaraká(20). On l'y laisse toute l'année jusqu'à la Fête suivante.

L'année suivante, le jour de Tsarouiya, le matin, on prend la queue du mouton de la Fête (précédente): on la met à tremper dans l'eau: en effet, elle est très sèche et très salée. Le soir, on la met dans la marmite et tous en mangent.

Jour des gigots,
 Jour des os du dos,
 Puis, la Fête fait son ballot.

Deġġ^o-ass unegzum imeslaḡ dayen, tameddit, ades-
sebbent eccwa. Adas gezment azrem azuran, turin, ta-
leḡliet, akerciw, timneffert yaḡ d-ecwiṭ en-tasa. A s
ernun ledruf-enni ð-ekksen sšbeḡ deg-mesluḡ.

QQimen-ð yeysan-enni bbeerur : ferreqn-etn-ið ef-
tlat^a imensawen : mkul imensⁱ, a ð-egren cwiṭ. Iyess
en-tezli, tšelliqen-t medden di-ssqef, a s eqqaren : Ad
ig Rebbi mkul-seġġas anzellu akka ! Yelha^a i-wbeḡḡer,
ama^a i-leibad, ama^a i-lmal. Win ihelken a ð-eddmen cwiṭ,
a s beḡḡren yis-s.

Ass imensⁱ amejtuh di-teacurt, a ð-eddmen tayruṭ
el-leid, a tšessebbent di-tuggi. Mi çčan, attekkes et-
mejtut tameqrant talwaht en-teyruṭ, a tš tejj deg-deb-
ši di-berr^a attens i-yetran, adewten fell-as waman em-
Bir Zemzem. A tš tšelleq cwiṭ di-ssqef; sakin a tš terr
el-lhila bbewren i-lbarakka. Jjajan-t deg-s kull-ass
alamma d ass el-leid-iðen.

Ass n-eṭṭerweyya l-leid-iðen, eššbeḡ, a ð-eddmen
tajekniṭ, a tš esleḡsen degġ-aman : teqqur ernu merriyet.
Tameddit, a tš egren di-tuggi i-ymensi. Adeçčen deg-s
ak elwacul.

Ass n-etqesbudin,
Ass en-teerurin :
Atcudd ticeṭṭiðin.

N O T E S

concernant le texte précédent.

- (1) Dans le texte kabyle, ajouter *m-ebl^a acciwen*, après *Ilaq d ikerr* ...
- (2) D'après la tradition, le mouton égorgé par Abraham aurait eu des taches noires, autour des yeux.
- (3) L'eau a des vertus merveilleuses de préservation, (*Aman d laman*, l'eau est une garantie) ou de médication: cf. plus bas, Rites d'expulsion).
- (4) Il en connaît même le jour (*Taguemount-Azouz, Ab-Mahmud*).
- (5) L'immolation est, de droit, licite tout l'après-midi jusqu'à quatre heures.
- (6) En certains endroits, s'il y a un *chikh* de village, on se conforme à la liturgie et l'on attend que le *chikh* ait lui-même immolé.
- (7) On désigne généralement par *win yezzallan* une personne s'adonnant régulièrement à la prière rituelle quotidienne, ce qui suppose habituellement un âge assez avancé.
- (8) Trait également au Paradis: celui qui mourrait à l'heure de l'immolation.
- (9) D'autres, de plus stricte orthodoxie, se refusent à admettre une valeur salvatrice applicable aux défunts: ce sont leurs propres actions, bonnes ou mauvaises, qui doivent les sauver ou les perdre. Malgré cette conviction, on les verra faire des aumônes, même *ssadaqa n-at-lahert*, pour les mêmes défunts.
- (10) Autrefois, on se servait pour l'égorgement de la

Fête d'un couteau réservé spécialement à cet usage: l'immolation faite, on le nettoyait, on l'enveloppait dans un chiffon et on le mettait de côté: on l'appelait tafrut el-leïd, le couteau de la Fête.

- (11) La chose ne semble pas strictement requise. La formule, comme nombre d'autres formules rituelles, est inconsciemment déformée.
- (12) Certains marqueraient aussi le linteau de la porte, surtout si celle-ci est neuve.
- (13) Ceci se faisait autrefois: il y a maintenant une amende portée contre ceux qui le feraient au risque de polluer l'eau de la fontaine du village, (Taourirt, Ouaghzen, At-Mangellat).
- (14) Ṭterweyya, ar. tarwiya, jour de l'approvisionnement en eau en vue de la station à 'Arafât. Même sur le territoire du Pèlerinage, ce t approvisionnement ne se fait plus car il y a des points d'eau à Minâ et à 'Arafât, (Risala, p.342, n.87).
- (15) Taṣacurt, sin imensawn i d elqanun: ass amezwaru, tameddit, adbeddeln imensi: qqarn-as imensⁱ amezyan n-etsacurt. Tilawin adniwlent seksu, adegrent tiyerdin el-leïd. Azekka-nni tameddit, d imensⁱ ameqran. Pour l'Achoura, deux soupers sont régulièrement prévus: le premier jour, c'est le petit souper: les femmes, pour le couscous, prennent l'épaule du mouton de la Fête; le lendemain soir, on fait le grand souper.
- (16) C'est par manière d'aimable plaisanterie qu'ils emploient un langage aussi direct.
- (17) On ne se contente pas, en effet, de la viande du mouton du sacrifice: on en rapporte une bonne quantité du marché.
- (18) A Taguemount, ce ne serait pas l'oeil qui au-

rait cette fâcheuse propriété, mais la queue: on dit: yeçça taÿaÿÿiwt el-leid, il a mangé la queue du mouton de la Fête: il se fait toujours prendre quand il y a eu un mauvais coup, même s'il n'y est pour rien.

Quant au museau, (surtout la mâchoire inférieure, taÿesmart), prétendre l'avoir mangé équivaudrait à dire qu'on a donné en aumônes toute la viande du mouton: Ttaÿenfuct el-leid i ssara nqirÿ. Asmⁱ ara temhasab temsaqab, a ð-yenkeÿ ak acu yeçça, a syini: Kaca taÿenfuct el-leid i ççiy!

(19) Puits de La Mecque, creusé par 'Abd al-Muÿtalib, grand-père du Prophète.

(20) Dans le cas présent, la baraka consiste dans la propriété de pouvoir être utilisé sans diminuer de quantité, de rester, au moins, toujours de quantité suffisante.

Annexe I

Récapitulation d e s pratiques selon les jours de la Grande Fête.

- L'avant-veille de la Fête, ass n-eÿÿerweyya, derniers préparatifs; le soir, au souper, on mange tajeÿniÿ el-leid, puis on fait des applications de henné, aux gens comme aux animaux, (même aux chats);
- La veille de la Fête, ass en-tsewwiq, jour du petit marché; à l'aube, uccaf en-temburin, bain d e s filles non encore mariées malgré l'âge et tukksa n-tuccerka en faveur d e s enfants; hommes et jeunes garçons vont au marché: c'est le premier marché des tout petits; Les femmes et les filles vont chanter et danser à Jeddi-Mangellat;

- souper avec akanaf et galette, (pas de couscous);
- Le jour de la Fête, ass el-leïd, de très bon matin, aux cimetières, ssadaqa n-at-lahert et partage de lfeṭra; grande prière, vers neuf heures, à Jeddi-Mangellat; au retour, cérémonie du baiser de pardon, lemyafra; timezla, égorgement des moutons;
 - Le lendemain de la Fête, ass n-eṣṣabḥ el-leïd, on va porter le pardon a u x tiwellitin: (ce jour est aussi appelé ass el-lem-yafra n-etwellitin); déjeuner au bou-zellouf;
 - Le surlendemain, ass unegzum imeslah, jour d u découpage; au repas (midi ou soir), on mange le plat appelé ccwa; dans l'après-midi, collecte pour les pauvres;
 - Le dernier jour: ass ggeysan, jour des os.

L'ordre de déroulement des cérémonies et pratiques évoqué plus haut se réfère aux villages de Wayzen et Tawrirt des At-Mangellat: ailleurs, même dans les autres village du même secteur, l'ordre peut être différent en ce qui concerne l e s jours qui suivent la Grande Fête.

Annexe II

Un poème légendaire:

Taqsiṭ en-Sidna Yeḥrahim.

Ce récit, assez sèchement repris de la Bible par le Coran (S.XXXVII, 101), a été enjolivé d'éléments légendaires pour en rehausser le tragique.

La leçon présentée ici in extenso est empruntée à un recueil dactylographié noté par M.IBAZIZEN, d e s At-Yanni.

Nous y avons ajouté des fragments d'une leçon recueillie chez les At-Frawsen.

Prologue

Bénédictio sur toi, Mohammed, Prophète que nous chérissons;
Penser à toi est doux, douceur du rayon de miel de l'abeille.
Je souhaite que tu me visites quand il faudra tout quitter et partir.

C'est une histoire que nous allons raconter; des savants l'ont composée et elle a été notée;
En font mention dans leurs discours les seigneurs honorés:
Sur le vieux temps, (elle parle) d'un des anciens Compagnons, Notre Seigneur Abraham, le courageux.

Construction de la Kaaba

Quand il édifiâ la Kaaba Glorieuse, il y mit toute l'ornementation possible,
Un revêtement d'or et d'argent: de loin elle resplendissait
D'un éclat plus brillant que l'éclair: qui pourrait la fixer du regard?

Songe d'Abraham

Pendant le mois de la Grande Fête, (Abraham) eut un songe prolongé:
La sixième nuit, il égorgeait une chèvre selon les rites:
Il en honora ses hôtes, la partageant selon les morceaux.
Le lendemain, c'est une brebis qu'il égorgea selon les rites:
Aux pauvres et aux mendiants il partagea les morceaux.
La huitième nuit, (il lui sembla qu'il) égorgeait une vache, en victime licite:
Aux pauvres et aux mendiants, il la distribuait selon les morceaux.
Le lendemain, ce fut une chamelle qu'il égorgeait de même:
(Il en donnait la viande) aux pauvres et aux mendiants ainsi qu'aux pèlerins en troupes innombrables.
Il se réveilla, (sortit) de son rêve tout bouleversé.
S'adressant à Dieu: S'il y a encore quelque mérite, je suis prêt à continuer.

SSlaṭ yef-k, a Muhammed, a RRṣul eezizen enhemmel;
D azidan yef-elḥaṭer, d eccahed n-etzizwitn-ennhel.
Byiy a ḍ-erzuḍ fell-i, asmⁱ ara ggaḵy annerḥel.

Delqeṣṣ^a a ḥⁱ-id enfesser, uran-ṭ eṭṭelba tneqqel;
Uran-ṭ-id edg-elḥeṭba ssadaṭ el-lmufeddel,
yef-zik yiwen di-ṢṢuhaba, Sidna Yebrāhim lefḥel.

Mi yebna Lkeeba ccrifa, yessers deg-s yall enmwel,
LLbus n-eddheb d-elfeṭṭa, teṭban m-beṣeid la ṭceṣel.
S-ennur la tezzwar eṭṭeyya : wi-zemren a deg-s yemmaḡel?

Di-ccher el-leid tameḡrant iruḥ di-targit teḡwel.

Degg-id-enni wi-s-setṭa, ttayaṭ igg-ezla teḥlel :

Yeṭwennie edg-eddyafa : iferq-iṭ ed lemfaṣel.

Degg-id-enni wi-s-sebea, ttiḥsⁱ igg-ezla teḥlel :

I-lmasakin d-elfuḡara iferq-iṭ ed lemfaṣel.

Degg-id-enni wi-s-etmanya, tafunast igg-ezla teḥlel :

I-lmasakin d-elfuḡara iferq-iṭ ed lemfaṣel.

Degg-id-enni wi-s-tesea, ttaḷemt igg-ezla teḥlel :

I-lmasakin d-elfuḡara d-elhejjaj sebein erḥel.

Yuki-ḍ si-tnafa, segg-iḍes iḍ-yeṭmeḥlell.

Iluea lḡedra : Ma llan eṭṭwab, ankenmel.

Le Tout-Puissant répondit : c'est aujourd'hui la Fête,
 Pour ton immolation licite, égorge Ismaël, cela
 t'est permis. la vraie:

Préparatifs du départ.

S'adressant à son épouse: Hâte-toi, (dit-il), fille
 de noble race:
 Fais chauffer de l'eau pour qu'Ismaël puisse se la-
 ver;
 Mets-lui un bel habit rouge, qui lui aille bien et
 soit beau à voir;
 Procure-lui une fumigation de benjoin, pour
 l'endormir un peu;
 Oins-le de camphre, de musc nouveau, (comme) nous
 l'aimons.

L'enfant demanda: Mère, qu'a l'intention de faire
 mon père?
 Ce sont des préparatifs funèbres: croyez-vous que je
 ne m'en rends pas compte?
 Elle répondit: Donnerais-je des conseils à ton père,
 (pour) être tourmentée dans l'au-delà?
 Il m'a dit de faire cela: je te fais ce
 qu'il m'a dit.

Abraham rentra de la prière: il se dirigea rapidement
 vers l'enfant:
 Viens avec moi à la fontaine: nous nous laverons
 soigneusement.
 Les oiseaux (eux-mêmes) en pleuraient: leurs yeux é-
 taient remplis de larmes:
 Quel malheur tombe sur notre Seigneur Abraham,
 le courageux?
 Il va égorger son fils: ce beau (garçon) n e mérite
 pas (une telle) mort!

Tentation en chemin.

Quand ils eurent fait un peu de chemin, Iblis se
 présenta à eux, criant:
 Retourne, va-t'en: ton père veut t'égorger, Ismaël!
 C'est là le malheur: ta mère ne sera pas là (quand)
 il t'enterrera.

Tneṭq-ed elqēdra : Ass-a i d elēid' el-lašel :

Ijuz i-ṭṭneḡga, Smaeil ezlu-t, yehlel.

Iqelleb yr-ezzewja-s : Ma atyiweḏ, a bent el-lašel ?

Atesseḡmud aman, i-Smaeil adyeysel ;

SSels-as ellebsa tazeḡḡayt, egzu-ṭ, teṭban tfeḏḏel ;

Mekkn-as eṭbahhur n-eljawⁱ adyemḡhellel ;

Rucc-it s-elkafur d-elmesk ajdid enḡemmel.

Aqcic yin-as : A yemma, ac^u akka baba iḡebbel ?

Tagi d elmuta, ma tyillem nekk d elyafel ?

Tenna-yas : Ma weṣṣay baba-k, deḡ-zekk^a a ḡ-encebbel ?

Akk-agⁱ ig-weṣṣa : nekkini brezy-ak eccyel.

Yusa-ḡ si-tzallit, yr-weqcic idd-iyawel :

Eyya-n yr-tala, ass-a anessird anneysel.

Tṭyur la ṭrun, kul-w^a izri-s mi ḡ-yehmel :

A lweḡda yedran d-Sidna Yeḡrahim leḡhel :

Adyezlu nmi-s : ur yuklal wuzyin leḡtel !

Armi ddan mecyā, yemḡger Yeblis yemmel :

Yenna-yas : Qleb essaya : baba-k ak yezlu, a Smaeil !

Akk-a i d elmeḡna : yemma-k ur etheddr a k yenṭel !

Il dit: Père, j'ai quelque chose à te dire;

Tu as entendu ce qu'il a dit? C'est un corbeau qui s'est arrêté pour nous interpeller:

Il a dit: Retourne, va-t'en d'ici: ton père veut te tuer, Ismaël;

Et le malheur, c'est que ta mère ne sera pas là (quand) il t'enterrera!

(Abraham) répondit: Fils, maudis-le: c'est le réprouvé!

Iblis, le Rusé, peut prendre toutes les apparences.

Qui a donc jamais égorgé son fils? et qui suis-je pour me conduire différemment?

Ils avancèrent sur le chemin: il venait à eux sous l'aspect d'un vieillard

Qui dit: Retourne-t'en d'ici: ton père veut t'égorgé, Ismaël!

Le pire de l'épreuve, c'est que ta mère n'assistera pas à ton enterrement!

Père, dit-il, attends donc: j'ai quelque chose à te dire:

As-tu entendu ce qu'il a dit? C'est un vieillard (qui a parlé), pas un (jeune) écervelé:

Il m'a dit de retourner, que mon père voulait me tuer, m'enterrer (et)

Que le comble du malheur serait que ma mère n'assisterait pas à mon enterrement!

Il répondit: Fils, maudis-le: il est l'exécré,

Iblis, le Rusé qui prend toutes les formes.

Qui a jamais égorgé son propre fils? Qui suis-je pour tout changer?

Ils arrivèrent à Mina. (Iblis) parla du (creux) de la montagne:

Ne reste pas là, disait-il: ton père veut t'égorgé, Ismaël;

Ton malheur est tel que ta mère n'assistera pas à tes funérailles!

Père, dit-il: attends un peu, que je te dise:

Tu as entendu ce qu'il a dit? c'est la montagne, cette fois) qui a parlé:

Elle a dit: Va-t'en d'ici: ton père veut

t'égorgé et t'enterrer: Telle est ton infortune que ta mère ne sera pas là (quand) il t'enterrera!

Isiwl : A baba, rju tr^a, ad ak enmel :

Tesliđ i d-yenna ? D agarfiw ibedd, isawel,

Yenna : Qleb essya : baba-k ak yezl^u, a Smaeil :

Akk^{-a} i d elmehna : yenna-k ur etheddr ak yenfel !

Yenna-yas : Ammi, hzu-t : winna d ennaeil :

Yeblis, bu-thila, iteđđi-d fi-mkul-enmwel.

Wi igg-ezlan emmi-s ? Wi d nekk adeđmeđlayey ecc^oyel ?

Armi d dan mecyā, D amyař i sen-d yeđđel :

Yenna-yas : Qleb essya : baba-k ak yezl^u, a Smaeil :

Akk^a i d elmehna : yenna-k ur etheddr ak yenfel !

Isiwl : A baba, rju tr^a, ad ak enmel :

Tesliđ i d-yenna ? D amyař, mađđi d elyafel :

Yenna : Qleb essya : baba-k ak yezl^u, ak yenfel ;

Akk^{-a} i d elmehna : yenna-k ur etheddr ak yenfel !

Yenna-yas : Ammi, hzu-t : winna d ennaeil :

Yeblis bu-thila, iteđđi-d fi-mkul-enmwel.

Wi igg-ezlan emmi-s ? Wi d nekk adeđmeđlayey ecc^oyel ?

Awđen yer-Mina : seđđ-edrar i dd-isawel,

Yenna-yas : Qleb essya : baba-k ak yezl^u, a Smaeil :

Akk^{-a} i d elmehna : yenna-k ur etheddr ak yenfel !

Isiwl : A baba, rju tr^a ad ak enmel :

Tesliđ i d-yenna ? Adrar tur^a i dd-isawel :

Yenna-yi : Qleb essya : baba-k ak yezl^u, ak yenfel ;

Akk^{-a} i d elmehna : yenna-k ur etheddr ak yenfel !

Tu as entendu ce qui a été dit? Si c'était un homme, nous pourrions n'en pas tenir compte?

(Abraham) répondit: Mon petit enfant, maudis-le, ce réprouvé:

Le Tout-Puissant m'a fait savoir qu'aujourd'hui était la Fête originelle:

Ismaël, (m'a-t-Il dit), est victime licite: égorge-le, cela t'est permis.

Résignation d'Ismaël

(L'enfant) dit: Père, tu me dis intelligent:

Ne crains rien: aiguise le couteau, comme un rasoir:

Je n'ai pas l'intention de fuir: ce n'est même pas la peine de m'attacher.

Tourne-moi vers La Mecque et fais ton immolation selon le rite:

Retrousse ton habit: inutile que l'on voie (des traces de ma) mort.

Inutile d'effrayer ma mère quand elle te reverra.

Gabriel, sur lui le salut, se hâta vers l'enfant.

Il étendit son aile, sur la gorge personne ne pouvait distinguer:

Quand Abraham appuya sur le couteau, il le détourna pour qu'il aille de biais.

Intervint le Tout-Puissant, Roi, Maître vénéré,

Qui leur fit voir un bélier, d'un beau noir (?)

Ils lapidèrent Satan, Iblis qui est le maudit.

Abraham égorgea le bélier et institua (ainsi) la Fête originelle.

Je vous en prie, Seigneur qui l'avez faite si belle,

Je vous invoque par le Prophète et Notre Seigneur Abraham, le Courageux,

A tous ici présents pardonnez et nous épargnez les fâcheuses vicissitudes.

Teslid i ð-yenna? Luġan d elæbd, a t nermel.

Yenna-yas: A memmi, ħzu-t: winna d ennaeil:

Tluca-yi-ð elġedra: ass-a i d elæid el-lašel:

Ijuz i-ttħegga Smæil: ezlu-t, yehlel.

Yenna-yas: A baba, ar teqqarð edg-i leæqel:

Ur dek-k acemma: nebbħ ajerwⁱ adiseŧtel:

Ur edg-i lherba, ula d arruz fiħel;

Err-iyi yel-lqebła, teŧtadded i-tezli lmeŧel;

Ejmeæ talaba: ula y yf adiban leqtel;

Ula y yf attedhec yemma mⁱ ara yur-k a ð-emmuqel.

Jibrir, eeli-h essalam, yur-weqcic i dd-iyawel:

Yezzer iferr-is: di-tyersi hedd m^a a t yeæqel.

Mⁱ ig-sat s-ujerwi, a t yeŧŧⁱ ad as ifel.

Yuzn-ed elġedra agellid, bab elfaqel,

Yazn-az-ð ikerri d aberkan, yedree lekħel.

Rejmen ccitan, Yeblis yellan d ennaeil.

Yezl^a ikerri, yejja-ð elæid el-lašel.

Ttrey-k, a Rebbi, a Win i t yebnan tekml,

DDeay-k-in s-enNbi, d-Sidna Yebraħim lefħel:

Kr^a ihedren da sfu-yas, temneq-ay deg-lemħawel.

Principales variantes de la leçon At-Frawsen.

Par le nom de Dieu (invoqué) commençons ce récit
sur Notre Seigneur Abraham, le Familier de Dieu.
Il donnait à manger pour l'amour de Dieu, q u e
ce fût de nuit ou de jour :
L'hôte de marque, pour lui, ne valait pas plus que
le pauvre.

Arriva la Grande Fête: il pria Dieu avec supplica-
tion:
Accorde-moi tes faveurs, ô Miséricordieux, prépare
mes voies.
Le Tout-Puissant lui fit réponse: Immoles Ismaël :
Il est victime licite, au matin de la Grande Fête.

Ils se mirent en route: Iblis prit les devants
avec des cris:
Il appela: Enfant, es-tu bien Notre Seigneur
Ismaël ?
Ton père perfidement veut t'égorger, te tuer.

Il dit à son père: Ecoute ce qu'a dit ce pauvre:
J'étais chez le forgeron quand il aiguisait le fer
pour qu'il tranche comme un rasoir:
Ton père, par perfidie, veut t'égorger à mort!

Abraham répondit: Fils, ne l'écoute pas: celui-là
n'est autre que le Maudit:
Quelqu'un pourrait-il immoler son fils e t rester
ensuite esseulé?

Ils poursuivirent leur chemin, s e dirigèrent vers
Arafa.
Un corbeau parla: Ismaël, prête l'oreille à ce que
je vais dire:
Perfidement, ton père va t'égorger à l'insu
de tous...

Abraham dit: Maudis-le, mon fils: celui-là n'est
autre que le Mauvais:
Qui accepterait de tuer son fils et de se priver
du (meilleur de ses) bergers?

Bismi LLah annebdu taqsiṭ yef-Sidna Yebrāhimelḥalil:
Yecceṭṭay f-Ṛebbi, llil w-ennḥar ur yeṣḍil:
Inebgi bbudem yur-es yeṣdel neṭṭa d-igellil.
.....

Theṛ-eḍ elḍeid tameḡrant: yeḍleb di-Ṛebbi s-eṭṭehllil:
Ṛeqzi-ḍ s-elfeḍl-ik; ay-Aḥnin, eemel eṭṭawil.
Tneṭṭ-eḍ elḡeḍra, tenna-yas: Ezlu Smaeil:
Ijuz i-ṭṭhegga, taṣebhit ḥḥass el-leid.
.....

Ṛuḥen d-webrid; yezwar-as Yeblis ummil;
Iluea-t-iḍ: Ay-aḡcic, ma d keṭṭ i d Sidna Smaeil?
Baba-k d aḥeddae: hatan ak yezlu s-leḡtil.
Yenna-yas: Hess, a baba, awal iḍ-yenn^a igellil:
Hedṛey i-wheddad mⁱ ig-ṛeḥḥi leḥdid yetṭseṭṭil:
Baba-k d aḥeddae: hatan ak yezlu s-leḡtil.
Yenna-yas: Eḥzu-t, a mmi: winn^a ig-ella d ennaeil:
Yella wⁱ igg-ezlan emmi-s, neṭṭ^a adyeqqim d agujil?

Ṛuḥen d-webrid, ḥḥbin abrid ee-ṣrafa.
Tneṭṭ-eḍ etḡarfa yur-es: A Smaeil, hess-eḍ yer-da:
Baba-k d aḥeddae: hatan ak yezlu s-tuffra ...
Yenna-yas: Eḥzu-t, a mmi: winn^a ig-ella d eccmata:
Yella wⁱ ig-ezlan emmi-s, neṭṭ^a adyeqqim m-ebla^a ameksa?

Ils poursuivirent leur chemin et longèrent un précipice:

Un charognard parla: Ismaël, mon ami, (essaie) de comprendre:

Ton père, dans sa perfidie, ton père va, après t'avoir égorgé, te transpercer en morceaux...

Il dit: Père, écoute ce que vient de dire

le charognard:
Abraham répondit: Laisse-le dire, mon fils: ce n'est qu'un ennemi de Dieu!

Qui donc oserait égorgé son fils et rester ainsi sans soutien?

Ils suivirent leur chemin à travers des montagnes escarpées.

La montagne parla: Ismaël, dit-elle, comprends, toi qui as l'esprit si vif:

Ton perfide père va t'égorger, te sacrifier comme vulgaire victime!

Ismaël dit: Ecoute, père, la montagne, (ce qu'elle dit): pouvons-nous dire le contraire?

Abraham répondit: C'est la vérité, fils: je voulais te la cacher:

Ce que nous sommes, nous... son troupeau: le chemin où il nous a mis, nous devons le suivre.

Il le prit contre son sein, ses yeux pleuraient comme des fontaines.

Il dit: Mon petit enfant, mon unique que j'ai élevé (jusqu'à ce) qu'il devienne grand:

Je ne t'ai jamais trouvé de semblable, tout au long de (mes) jours.

- Père, (dit Ismaël), tiens-moi les jambes: il ne faut pas que ton immolation soit manquée;

Attache tes habits, que le sang ne les tache pas,

Sinon ne vaudrait rien la prière du Prophète beau et saint.

Eloigne de moi ma mère: il n'est pas nécessaire qu'elle soit là:

(La vie, en elle, n'est) qu'une petite source: et elle approche de sa fin...

Ruhen d-webrid, bbin abrid degg-efri.

Inetq-ed yesyi yur-es: A Smaeil, fehmi, awlid-i:

Baba-k d aheddæ: hatan ak yezlu, ak yesni.

Yenna-yas: Hess, a baba, awal i d-yenna yesyi...

Yenna-yas: Ehzu-t, a mmi! Winn^a ig-ella d aedaw r-Ræbbi!

Yella wⁱ igg-ezlan emmi-s, neṭṭa yeqqimm-ebila lwali?

Ruhen d-webrid, bbin abrid yecciqr.

Inetq-ed wedrar yur-es: A Smaeil, fehmi, a ccaṭer:

Baba-k d aheddæ: hatan ak yezlu, ak yenher!

Yenna-yas: Hess, a baba, i-wedrar, m^a d a t nenker?

Yenna-yas: Tidett, a mmi, buddy ak nenker.

Nekⁿi ay nella d elmal-is: abrid i y yefk^a a t nedfer.

Yerba-t deg-rebbi-s, izri-s yeyleb leenaṣer.

Yenna-yas: A memmi, lewhid i d-rebbay meqqer.

Ur ak eskidey tamtilt, urk ufiy deg-leemayer!

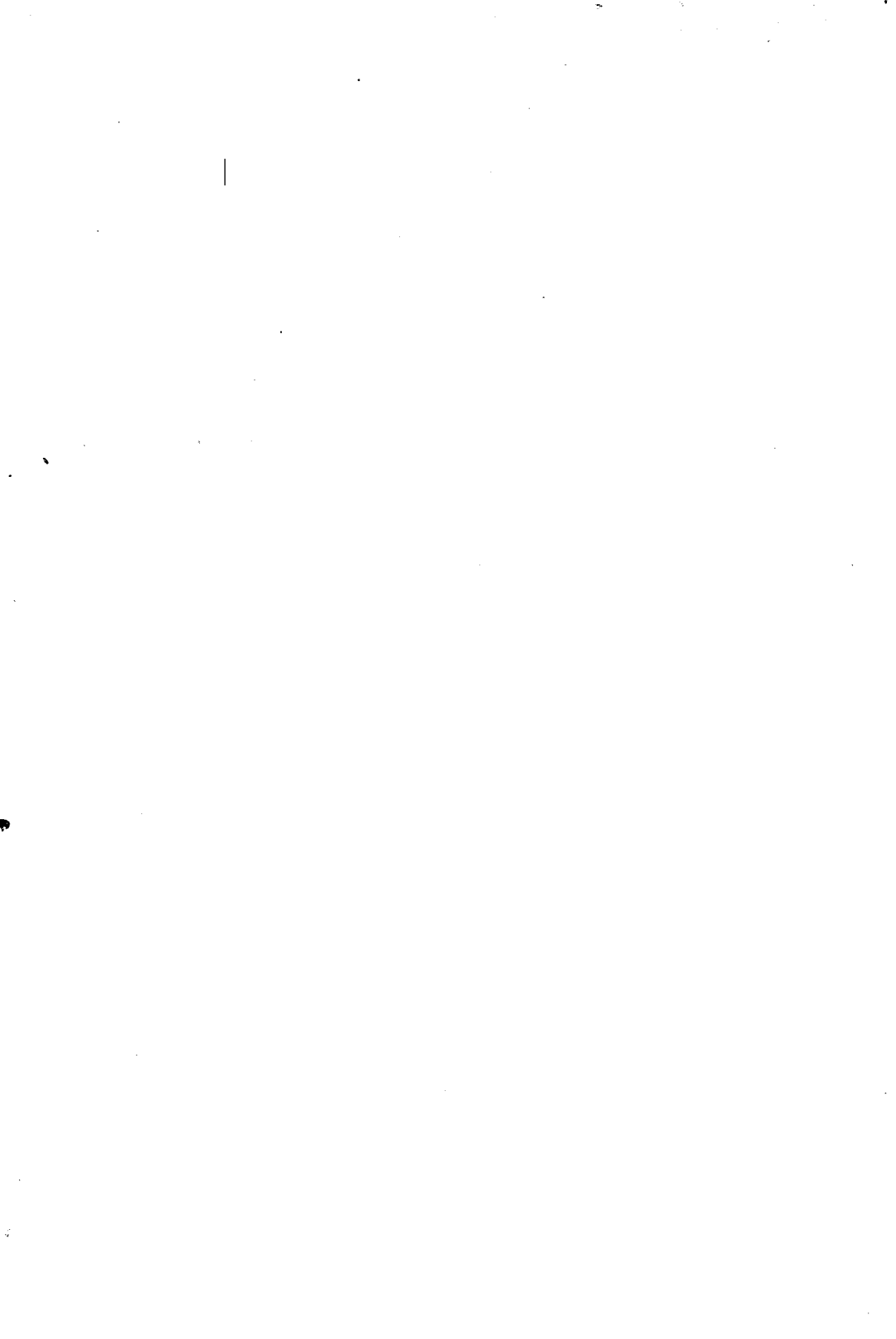
— A baba, ṭṭf aḍar-iw, eddbiha ma d ak teḥser;

Ejmeæ letyab-ik fell-i: ula y yef s-idim ak enyegger,

M^aulac attebṭel etzallit bbucbih emmi ṭṭaher.

SSebaed fell-i yemma: ula y yf i teḥder:

Neṭṭat ṭṭamduct: tarwiht teqræb yel-leemer...



RITES de PROPITIATION

a - D'initiative privée

Chelhod, (op. cit. p. 120), parlant des Arabes, écrit: "Toute circonstance nouvelle de la vie, tout évènement important, nécessitent un sacrifice sanglant. Sans vouloir représenter le Nomade, un couteau à la main, se plaisant à ouvrir la gorge à d'innocentes victimes, nous pouvons affirmer néanmoins que le sacrifice est un évènement capital de sa vie tant religieuse que sociale. Pauvre hère, vivant misérablement au jour le jour, le sacrifice offert par l'un des siens est parmi les occasions marquantes qui lui permettent d'apaiser sa faim."

Nature et finalité. Sous le titre de Rites de Propitiation, nous groupons les immolations faites pour éloigner les éventualités malheureuses et attirer la bénédiction, soit sur une nouvelle acquisition, soit sur un travail que l'on entreprend, soit sur une nouvelle étape de la vie dans laquelle on entre. Tout cela fournit de multiples occasions de sacrifices. Toutefois, la pérennité des traditions, conditionnée par la stagnation des situations économiques et sociales, a suffisamment délimité la liste de ces occasions: aménagement de l'habitation, travaux des champs, (surtout récoltes), les diverses étapes de la vie de l'enfance au

mariage... "Qu'il s'agisse de naissance ou de mort, d'initiation ou de mariage, des premiers produits du troupeau ou du sol, l'acte prend l'aspect d'une aventure et présente des dangers. Il appartient à la force libérée par le sacrifice de les éliminer." (Chel-hod, op. cit. p.200).

Il est plus malaisé de déterminer le caractère sacrificiel de telle ou telle immolation faite en ces occasions, car on passe insensiblement d'un véritable sacrifice à l'immolation pure et simple, requise par la religion musulmane pour rendre licite la consommation de la chair des animaux.

On peut, semble-t-il, établir le principe suivant: on aura rite sacrificiel de propitiation si l'on fait couler le sang de la victime, (adezzizlen idammen), sur la chose ou à l'occasion de la nouvelle situation que l'on désire s'avérer non source de malheurs mais source de prospérité, succès, source de bénédiction, (ce mot ne traduisant pas elbarakka dont le sens est tout autre, comme nous le verrons au sujet des sacrifices pour l'aire, mais elfal, heureux présage).

Quand l'objet "à bénir" est concret, (fondations de maison, aire, source ou fontaine), le sang doit couler sur lui, si la chose est possible sans inconvénients, ou bien on le marque simplement avec le sang, (a s essimsen idammen).

Certains auteurs, dont WESTERMARCK, prétendent, avec raison sans doute, que les sacrifices appelés ici Rites de Propitiation auraient pour but d'éloigner les mauvais génies (lejnun) en leur procurant le sang dont ils sont très friands: "On a enfin, pour écarter les djnoun, une méthode très communément appliquée, celle du sacrifice et j'en pourrais citer de nombreux exemples dans les cérémonies qui s'organisent quand on construit une maison, quand on dresse une tente nouvelle ou qu'on change les anciennes de place, quand on creuse un puits." (Survivances païennes dans la civilisation mahométane, p.17 et 99).

Or, dans tous les cas cités par cet auteur, pour toutes les personnes interrogées ici, y compris une el-qibla, sage-femme et magicienne, aucun rapport n'est établi entre ces rites et les djnoun.

En les pratiquant, on ne cherche qu'à écarter les possibilités de malheur, (akkn ur iseeu ðira, pour que /le bénéficiaire/ échappe au malheur), et à attirer au contraire les chances de succès, (akkn atrebhed fell-as, pour que tu en retires bénéfice). Ceci est confirmé par les souhaits proférés à l'occasion de ces cérémonies: ellsas aseedi¹ amerbuñ! pour les fondations d'une maison; edduñ aseedi! pour l'inauguration d'un berceau...

Repas de communion. Si elle suit nécessairement l'immolation, — Le Kabyle est trop mal nourri pour se priver d'une telle occasion de se rassasier, — il n'en faut pas conclure que la manducation de la victime constitue une partie obligatoire du rite sacrificiel.

En certaines circonstances, quand il s'agit, par exemple, des fondations d'une maison, de l'inauguration d'une aire ou d'une fontaine, et, de manière plus générale quand la victime a été un bouc, le geste immolation-sacrifice est complété par une offrande, (el-weeda). En effet, dans les cas précités, il faut ajouter au sacrifice un (ou plusieurs) repas de couscous et de viande où entre en premier lieu la chair de la victime. A ce repas, on convie le plus de monde possible: parents, ouvriers employés (s'il s'agit d'un travail), amis, (c'est-à-dire ceux qui, dans les mêmes occasions font la même invitation), les voisins, les pauvres; parfois même on invitera tout le village, s'il n'est pas très important, ou au moins tous les habitants du quartier. Certains viendront manger sur place; à d'autres, on portera une assiette de couscous avec un ou deux morceaux de viande: c'est la tunçict:

Timezla-yagi y a k̄, (ellsas, annar, tala), ilaq

a s niwlen seksu, yern^u ur t tetⁿ ara weh^{hed}-sen. Cce-
 çayen merr^a igad ara yeiwnen di-cceyl-enⁿⁱ, l jiran,
 elwirt-is, imeyban en-taddart a r a dd-iseddin tizi-
 nni. T^taken tun^{cin} i-medden; winimi fkan taqeb^{sit},
 a s ernun aftat ney sin en-tecriht. - A l'immolation
 faite en cette circonstance, (fondations, aire, fon-
 taine), il faut ajouter un couscous, qui n e pourra
 être mangé par les seuls membres de la famille: on y
 conviera tous ceux qui auront contribué a u travail,
 les voisins, les parents, les pauvres du village e t
 même tous ceux qui, d'aventure, passeront par là. On
 donne des "petits cadeaux"; pour ceux à qui on appor-
 te une assiette de couscous, on ajoute un ou deux mor-
 ceaux de bonne viande.

Souvent, le repas offert sera le repas du soir,
 (imensi), en raison de la commodité d'abord: l'immo-
 lation ayant lieu le matin, on aura tout le temps de
 dépecer, de découper la bête et de rouler le couscous;
 pour la raison aussi que le repas du soir est le pre-
 mier, le principal repas de la journée.

La victime. Pour les rites de propitiation, on choi-
 sit ordinairement le bouc. Certains af-
 firment même que ce serait la victime de règle: da-
 qelwac ig-juzen. Mais dans les petits sacrifices qui
 sont affaire de femmes entre elles, (ceux q u i con-
 cernent le tissage, par exemple), on se contente d'un
 lapin ou d'une poule.

Pourquoi a-t-on choisi le b o u c comme victime
 propitiatoire? Laissons aux spécialistes le soin d e
 trouver une réponse pertinente à cette question. Con-
 tentons-nous des explications données p a r les gens
 du commun:

- le bouc fournit une bonne quantité de viande pas
 trop chère: c'est une raison bien prosaïque mais qui
 a sa valeur;

- la viande de bouc jouirait, comme le lait de la
 chèvre, de propriétés curatives:

Amæiz, deg-s eddwa; qqa^{ren} yemy^{aren}: tessa w-tes-

ein n-ettejur d-lehcawc ay-sg-id-yettawi lqewt-is ; d ihf t-tezgi yak ay d leic-is. - Les caprins ont en eux une vertu curative. Les anciens disent : quatre-vingt-dix-neuf variétés d'arbres et d'herbes, le meilleur de la forêt, constituent leur nourriture. (ALPICARD, Textes berbères dans le parler des Irjen, Alger, Typo-Litho, 1958, p.148);

- enfin, cet animal, terreur de ses jeunes plantations, est plus qu'un attré capable d'éloigner la terreur (causée par les malheurs possibles ou les maladies déjà contractées):

D aqelwac ig-tekksenetjira ma tella : elwehc itekks elwehc. - C'est le bouc qui supprime le malheur s'il menace: le sauvage rend vaine la peur.

Il faut remarquer que, dans la pratique, l'état de la fortune de celui qui fait le sacrifice guidera son choix de la victime à immoler. S'il est très riche et veut le montrer, il se procurera un mouton. Au contraire, si ses moyens ne lui permettent pas mieux, il se contentera d'une poule ou d'un lapin: l'essentiel requis est que le sang coule: ilaq adezzizlen idammen.

Le mouton sera cependant la victime choisie pour les repas de réjouissance familiale, circoncision et mariage: on veut, avant tout, avoir de la bonne viande à manger.

Immolations en faveur de la maison (1).

Celui qui bâtit une maison, quand il creuse les fondations, va chercher une pierre près d'un sanctuaire. Il la pose la première, du côté droit. Certains mettent (dans les fondations) une pièce d'argent, un douro ou une pièce d'un franc d'autrefois, ou bien ils versent de l'eau puisée auprès d'un sanctuaire, enfouissent du sel, du blé ou des fèves (2).

On amène près des fondations un bouc qu'on égorge et dont on fait couler le sang sur (les premières pierres). Le bouc égorgé est écorché sur place et découpé. Si la sage-femme est présente (3), elle fait un nouet avec du sel, de la rue, de l'encens, (un peu de) bougie prise aux lieux saints et un anneau de pied en fer: elle le dépose tout à côté de la pierre d'angle. Les maçons se mettent alors au travail; ceux qui font construire s'occupent du bouc.

Puissent ces fondations, (disent-ils), être pour nous source de bonheur et de prospérité; puissions-nous habiter ici en santé et en paix. Cette immolation est une sorte d'offrande faite pour obtenir de Dieu une nombreuse postérité à la famille et que les enfants de ses enfants en profitent pour toujours.

La construction terminée, quand la toiture est posée, on égorge un second bouc. Les gens riches donnent un repas à tout le village. Les pauvres ne donnent qu'à leurs proches et amis. Cette offrande de vivres est obligatoire et, sans elle, dit-on, celui qui doit entrer dans cette maison ne pourrait réussir: il devrait s'attendre à une vengeance du Ciel.

Font également une immolation ceux qui mettent en place une porte à moins qu'il ne s'agisse d'une maison neuve (4). On égorge des lapins et on frotte de

Win ara yebmun aḥḥam, akkn ara yyez ellsas, a ḍ-
yawⁱ adyay el-lemraṣi; a tiger d amezwar^u i-llsas d
eljiha tayeffust. LLan yigad yettewqimen elfetṭa, ddu-
ru ney fraḥ en-zik, yesmarayn aman el-lemraṣi, izer-
reen lemleḥ, irden eny ibawen.

Add-awin aqelwac yel-lsas, a t ezlun, adezzizlen
idammen fell-as. Aqelwac adyemzel di n, adyazu din,
adyegzem din. Ma teḥder elqibla, atcudd tawemmust,
deg-s lemleḥ, awermi, ljawī, ccemmae el-lemraṣi yak
eṭṭerḥalt n-eddkir. A ṭ tesses ar ttama bbedyay ellem-
raṣi. Dya, igad ara yebmunadeemunleḥni; imawlan bbeḥ-
ḥam adceylen d-uqelwac.

LLsas aseḍⁱ amerbuḥ, dwin ara nezdey s-eṣṣeḥḥa
d-lehna-mney. Timezla-yagi, yettusemma d elwed^a i-
wakken Sidi Rebbⁱ adyesfrureḥ aḥḥam-enni, a t yellten
warraw bbarraw-is i-wara bbara.

Mi fukken leḥni, seqqfen, zellun aqelwac wi-s-
sin. A s essimsen i-ssqef, i-tebbura d-eṭṭiqan. Win i-
kufa Rebbi adyecceḥḥ taddart ttirni. Ma d win ur nes-
eⁱ ar^a adyecceḥḥ kan elḥelṭa-s ed-leḥbab-is. Aceḥḥi-
yagi d elferḍ, ney, m^aulac, qqaren ur irebbḥi ara win
ara ykecmen aḥḥam-enni, atteffey deg-s eṭṭira.

Ula d igad ara yessalin tabburt zellun. Mesna,
ma maḥḥi d aḥḥam ajdid: zellun iwtal, adessimsent i-

sang les montants de la porte, soit à l'extérieur, soit à l'intérieur.

Immolations en faveur de l'aire à battre (5).

On fait également une immolation quand on établit une nouvelle aire à battre, pour y trouver la baraka (6) quand on y dépiquera le grain.

On nettoie (l'endroit où l'on fera) l'aire, en enlevant les pierres et les herbes. Puis les femmes la crépissent avec du fumier ne contenant aucune brindille de paille. On crépit le soir afin que tout soit sec le lendemain. On apporte les gerbes pour les placer sur l'aire; on les délie pour en faire une airée. Alors on égorge un bouc. Quand il est dépecé, vidé et découpé, on l'emporte à la maison où les femmes le feront cuire. Ceux qui doivent dépiquer attachent alors la paire de boeufs. Au moment du repas de midi (7), on leur apporte à manger.

Quand on nettoie le tas de grain, si la baraka a agi, si l'on voit la masse de blé gonfler, c'est que la merveilleuse influence persiste: on amène alors un bouc et on l'égorge sur le tas de grain afin de retenir toute la munificence divine.

Egalement, celui qui, en moissonnant, trouve dans son champ un "épi de bénédiction" l'emporte sur l'aire et, au moment du dépiquage, on égorge un bouc en son honneur: on le marquera de sang. Puis, on l'emportera à la maison où on le laissera pour être battu. L'épi "de bénédiction" est celui qui est double sur la même tige.

Immolations pour les sources, les trésors.

Celui qui découvre une source sur ses terres doit faire une immolation. Même s'il ne s'agit pas d'une vraie découverte mais seulement du fait de permettre à l'eau de resurgir, il convient d'immoler un bouc et de faire couler là du sang: les eaux ont en effet un gardien (8).

tebburt anda ysen yehwa, ama di-ber^a ama z-daḥel.

Zellun day-n igad ara ygen annar ajdid i-wakken, mⁱ ara sserwaten deg-s attili lbarakka.

Annar ajdid, a t berzen akken yelha, adekksen a-dyay ed-lehcic. Sakin, a t selyent tulawin s-leḥbar ur neseⁱ afrasen el-lehcic. Annar adyesley tameddit akkn adikiw azekka-mni ššbeh. Adessiwedn irin^en, a tn egren s annar, adefsin adyen. Imir-n adezlun aqelwac. Mi t ḥedmen, a t awin saḥḥam, a t essebbent tilawin. I-gad ara yesrewten adeqqnen tayuḡa. Lawan-enni l-lef-taṛ, a sen-d awin adeççen.

Mⁱ ara zzizedgen tirect, ma dyil twet deg-s el-barakka, mⁱ ara walin tirect la teṭferkikiḡ, tekkat deg-s elbarakka, adawin aqelwac a t ezlun di-tirect, dw^a amk ara semmren elbarakka r-Rebbi.

Win day-n ara yafen degg-iger, mⁱ ara yemger en-neema, tayedreṭṭ el-lbarakk^a, a ṭ yawi s annar, a s ez-lun aqelwac mⁱ ara srewten, a s essimsen idammen. Sa-kin, a ṭ awin s aḥḥam, ny a ṭ ejjendin adyerrwet. Ta-yedreṭṭ el-barakka, ney elkimeyya, ṭ tayedreṭṭ yesan snat tyedrin degg-iwet teylelt.

Win ara yesdeḥren eleinṣer ḥbaman degg^o-ayla-s, a sen yezlu. Ḥas maççi d asdeḥer i d-esdeḥren aman, d annuf i wunfen i-wakkn a tn-id erren, ilaq a sn ezlun aqelwac, ilaq adezzizlen idammen. Aman esan lewkil.

Quand on découvre un trésor, après en avoir apprécié vaguement la valeur, on le dissimule, le laissant à la garde de Dieu; puis l'homme va chez lui chercher un bouc qu'il égorge au-dessus du trésor, tout cela en cachette. Puis, il emporte le trésor à la maison, en secret: là, il creuse un trou dans quelque coin pour enterrer la marmite. S'il n'avait pas sacrifié, il pourrait redouter un malheur: on dit: cet argent se convertirait en vulgaire charbon de bois.

Le bouc égorgé, il le mangera, bien sûr, seul avec les siens, après avoir dit partout qu'il s'agit d'une cérémonie d'expulsion, car le secret serait vite éventé.

De même, quand il voudra de nouveau contempler son trésor, il devra immoler une bête pour éviter le malheur (et ne pas voir) quelqu'un mourir chez lui.

Immolations relatives au tissage.

Quand les femmes teignent la laine pour le tissage des couvertures, ce jour-là de la teinture, elles coupent le cou à un lapin, ou à un pigeon ou un coq si elles n'ont pas de lapin: elles passent du sang sur la laine teinte.

Pour une couverture, il faut faire une immolation le jour où le métier est monté: on enduit de sang le fil de chaîne et la traverse supérieure du métier à tisser. Quand on enlève la couverture tissée, il faut encore immoler, ne serait-ce qu'un pigeon, et que le sang coule, pour que la pièce tissée n'attire aucun malheur.

On (les femmes) redoute ce qui est teint. Certaines familles sont encore sous le coup d'un interdit de principe laissé par leurs ancêtres: les femmes ne teignent jamais, même de nos jours. Il leur faut acheter des couvertures toutes faites, mais, même alors, il faudra faire couler le sang et en marquer un pan (du tissu).

Immolation pour un berceau.

Le bébé, à sa naissance, dort près de sa mère. Le septième ou le neuvième jour (après la naissance), l'accouchée reprend sa ceinture.

Mⁱ ara yaf walbeed agerruj, mi g-dall fell-as, a s yerr ayummu, a t yejj di-ddemma r-Rebbi ; adiruh saħ-ħam, a d-yawⁱ aqelwac a t yezlu s-ufell^a ugerruj-enni: d uffir. Sakin, a t-id yawi s aħħam s-lekyasa ; adyeyz degg^o-abced n-etymmar, adyentel tuggi-nni. M^a ur yezlⁱ ara, d eħħira. QQaren : idrimn-ennⁱ aduyalen tħirgin.

Iban, aqelwac-enni yezl^a, a t yeçç Kan wehd-eş, netħa d-elwacul-is. A sen yinⁱ i-medden d asfel, ney, m^a ulac adyeffy ucariq-is.

Yernu, mⁱ ara yedlu fell-as, ilaq ad as yezl^u i-ħef, m^a ulac iseessu ħħira, adyemmet wabced degg^o-eħħam.

Asmⁱ ara yment ulman i-weedil, ass-ennⁱ (i ff ara yment), adezlunt awtul eny itbir eny ayazidm^a ur es-sint ar^a iwtal : a s essimsent idammn i-wulman yeyman.

I-weedil, zellun-as asmⁱ ara yger uzeħħa : a s essimsent i-yided, i-tsegrut uzeħħa. Asmⁱ ara yekkeş, a s ezlun ulamma d itbir : adezzizlen Kan idammn akkn ur iseess^u ara ħħira.

ħkukrunt ayen yeyman. LLan yigad imi d-ejjajan at-zik elcadda : ur yenment ar^a artura : ħacama uyen-d aedil d elbie : ħas akken, ilaq a s ezzizlent idammen, a s essimsent kan cwit i-wecdaq-is.

Mⁱ ara ylal, eħħufan, adyettes ar ttama ggemma-s. Ass bbi-s-sebe-eyyam ney tese-eyyam, yemma-s attebges.

On apporte le berceau pour le nouveau-né. Pour un berceau neuf, de garçon ou de fille, il faut faire une immolation, pour que restent vivants les enfants qu'on y bercera. Pour un berceau déjà utilisé, on ne fait l'immolation que s'il s'agit d'y mettre un garçon.

Les gens aisés égorgent un bouc; les autres, un lapin, un poulet, un pigeon. Lorsque l'on apporte le berceau, on n'y dépose le bébé que lorsque l'immolation a été faite. Quand on a égorgé, on frotte le berceau de sang, ad libitum sur les arceaux supérieurs, (qui sont faits de bois de grenadier, qui a des vertus prophylactiques), ou à l'intérieur. On applique ensuite un peu de sang au bébé, si c'est un garçon; pour une fille, ce n'est pas nécessaire: on ne fait cela que lorsque l'on désire de nombreux enfants.

On met alors le bébé au berceau, puis l'on prépare le "souper de la ceinture". On fait cuire du couscous aux fèves; on fait aussi des crêpes s'il s'agit d'un garçon; pour une fille, ce seront des feuilletés et l'on ne mettra pas de fèves au couscous de peur que "les filles ne se multiplient comme les fèves". La bête tuée est mise à cuire à la marmite: quand le repas est prêt, toute la famille y prend part; on en réserve quelques "petits cadeaux" (et on dit:) Berceau heureux, (si Dieu veut), et qu'il n'y serve à bercer que des garçons!

Il y en a qui célèbrent en même temps le septième jour (après la naissance) et le "jour de la semaine", soit le quinzième depuis l'accouchement. On fait (en même temps) l'immolation pour le berceau et l'on donne au village les galettes et la viande.

Souper du henné.

On immole aussi pour les noces. Les parents du mari achètent un mouton. Certains l'élèvent pour cette occasion comme le mouton de la Fête. Le jour du souper du henné, le matin, on met du henné au marié. On

aqcic, ad|as-d awin edduh. DDUh ajdid, ilaq a s nez-
zizl idammen, ama d aqcic ama ttaqcict, i-wakkn adidi-
ren yak² ellufanat ara yhuẓzen deg-s. Ma d edduh aq-
dim, hac^a aqcic kan.

Win yesean adyezl^u aqelwac ; ma dwiyad, ama d aw-
tul, ama d ayazid, ama d itbir. Mi d-ebbⁱn edduh, ur
ssekcamn ara llufan haca ma zlan-as. Akkn ara zlan,
a s essimsen idammn i-dduh, kif-kif and^a ik yehwa : a-
ma s-ufell^a i-yemq^ewsa, (hedmen s-wesyar n-erremman,
eela-haṭer ṭharabn ellufan), ama z-dahel. Dy^a a s es-
simsen cwit idammn i-weqcic ; ma ttaqcict, fihel : haca
win yectaqn edderrya.

Dy^a aderren aqcic eyr-edduh ; sakin, adweqmen i-
mensi bb^oagus. Adniwlen seksu d-ibawen ; adernun ahed-
dur ma d aqcic ; ma ttaqcict, ttiyṛifinarassebben, yer-
n^u ur ṭlewqimm ar^a ibawen yer-seksu, a mmar adewment
amm-ibawen. Adeqrent elmacya-mni zlaner-tuggi ; mi g-
ebb^a imensi, adeqṣen deg-s ak² iezgalen bb^oehham ; ṭa-
ken tunṭicin. DDUh aseadi, adig Rebbⁱ adyeṭhuẓz^u ala
arrac !

LLan agad yezdukuln ass en-sebe-eyyam yak² d-wass
n-eddart, eny ass bbi-s-hemsetṭac ef- tmennifrit : a s
ezlun i-dduh, yern^u adefken iyerṃan d-weksum i-tad-
dart.

Attili tmezla^a ula di-tmeyra. At-wehham ggesli ṭa-
yen-d ikerri. LLan yigad itieellfen amm-ikerri l-leid.
Ass imensi l-lhemi ṣṣbeh, a s eqqnen elhennⁱ i-yesli.

en met aussi au mouton, entre l e s yeux, en disant: Puisse ce henné être source de bonheur et de prospérité; que le marié te trouve source de profit p o u r lui; que Dieu lui accorde des jours blancs (9) comme la laine du mouton! Deux ou trois heures après, on va chercher le mouton, on l'amène dans la cour pour l'égorger. En enfonçant le couteau, on dit: Que Dieu par toi nous donne une réjouissance honnête et bénie!

Le moment venu d e porter le souper du henné à la fiancée, on charge la bête écorchée (sur un mulet) avec un quintal de semoule. Les gens sont très fiers, très honorés, de pouvoir exhiber l e mouton tout entier, ou au moins l'arrière-train. A l'heure d e la brise de mer, quand on est arrivé à la maison de l a mariée, si l'on vient à manquer de viande, on en découpe dans le mouton pour faire des grillades à l'intention de ceux qui participeront au souper du henné. On en découpera encore des morceaux s'il n'y a p a s assez de viande pour le souper. Le lendemain matin, on découpe la bête: on réserve un gigot pour le beau-père, l'autre pour les gens du cortège nuptial.

Actuellement, il y en a qui font parvenir le mouton vivant à la maison de l a fiancée: on dit alors: "le mouton sur ses pattes". On ajoute l'arrière-train d'un mouton (acheté au marché) pour que (l a famille de la mariée) ait assez d e viande pour régaler tous ceux qui viendront au souper du henné.

Immolation à l'occasion du mois de Yennayer.

Au début de Yennayer(10), les gens font le souper de Yennayer. Ils immolent s o i t des coqs, soit des lapins, (mais) les coqs sont préférés. Toutefois, on ne fait pas ce souper le (premier) jour du mois: les uns le font avant, les autres après.

A s essimsen i-ykerri cwiṭ el-lhenni ger-wallen, qqa-
rn-as: Delhenniⁱ aseadⁱ amerbuḥ : adig Rebbi yetbeḥ
fell-ak; a s ig Rebbⁱ ussan-is dimellaln am taḍuṭ i-
kerri! Snaṭ esswayeḥ eny etlata, a d-eddmen ikerri,
a tawin s abraḥ a t ezlun. Mⁱ ara ssukken deg-s, qqa-
rn-as: Akk ig Rebbⁱ i-lherk aseadⁱ amerbuḥ!

Mⁱ ara d-yehder elweqt ff ara^a awin imensi l-lhenniⁱ
i-teslit, adæebbin amesluḥ yak d-uqentā n-essmid. Yel-
la zzuḥ d-eccie mⁱ ara dd-iæeddiⁱ umesluḥ s-lekmal-is,
ney tismert kan. Azuzbu, mⁱ ara^a awden s aḥḥam en-tes-
lit, ma yḥuṣṣ weksun, adgezmen deg^o-mesluḥ akanaf ara
sersen d imeklⁱ i-yat-imensi l-lhenni. Adweṣlen day-
en deg-kerri ma ḥuṣṣn i-ymensi. Azekka-nni ṣṣbeḥ, ad-
gezmen amesluḥ, adekksen taqesbuṭ i-wdeḡḡal, ta-yd a
ṭ heggin i-yat-tqeffett.

Tura llan aḡad yetṭawin ikerri d amuddur s aḥḥam
en-teslit: qqa-rn-as ikerri ff-iḡar-rn-is. Adernun ti-
qesrit i-wakkn a dd-afn ac^u ara sen-d sersen d elmak-
la i-yat imensi l-lhenni.

Mⁱ aa d-yekcem Yennayer, ṭṭewqimen meddn imensi
ggennayer: a s ezlun iyuzad eny iwtal. D iyuzad ig-mu-
caen. Lameen^a ur yetṭewqim hedd imensi ggennayer degg-
ass-is: wa^a adyezwir, wa^a adyeḡri.

N O T E S

concernant le chapitre précédent.

(1) Cf. R. MAUNIER, *Mélanges de Sociologie nord-africaine*, Ch. VIII.

(2) Seules l'immolation et la pose d'une pierre provenant d'un lieu saint, (Jeddi-Mengallet, Sidi-Lhadi, etc...), semblent encore obligatoires à Taourirt et Ouaghzen. Certains ajoutent, en essayant de concrétiser leurs souhaits, l'insertion dans les fondations de pièces de monnaie, sel, blé, etc... Les familles sur lesquelles porte un interdit laissé par leurs ancêtres, (comme la défense d'avoir un trépid de foyer en fer, ou d'avoir des balais faits d'autre matériel que la lavande, etc...), profitent de l'occasion pour se débarrasser d'un des spécimens de l'objet interdit en le déposant dans les fondations: de même, pour prendre un autre exemple, une famille qui ne peut, par décision ancestrale, teindre la laine ou même simplement la travailler, en déposera une pelote ou un flocon dans les fondations: par la suite, elle considèrera l'interdit comme levé.

(3) La présence de la qibla, comme beaucoup d'autres pratiques signalées plus haut, devient de moins en moins fréquente. Si elle est là, elle mettra certains produits dans un nouet ou les déposera simplement sur le sol des fondations. Voici, d'après une sage-femme interrogée, les motifs du choix de certains produits enfouis dans les fondations:

- lemleh, sel: pour qu'obtiennent protection tous ceux qui, dans cette maison, mangeront le pain et le sel, tagella d-lemleh, du pacte d'amitié;

- awermi, rue, plante officinale: pour que tout réussisse, dans la construction et après; une formule magique dit: Awermi, adyejjujug yetnèrni, Rue, qu'il fleurisse sans arrêt et croisse sans cesse;

- eljawi, encens, (qui vient de La Mecque, degg-ehjam er-Rebb¹ i d-yeffey), considéré comme une panacée:

on dit: Ljawi d amlawi ; yelha^a i-ddwawi, l'encens est un curatif ; il est bon pour toutes médications ;

- irden d-ibawen, blé et fèves : pour que tout prospère dans la future maison ;

- aman el-lemraši, eau puisée près des sanctuaires, (notamment aman n-eCCih, provenant de s abords des Ait-Ahmed, ouest-nord-ouest de Michelet) : pour leurs vertus curatives ;

- akal l-lemraši, (poignées de) terre prélevée auprès des sanctuaires : pour s'assurer de la protection des Saints, surtout des plus vénérés dans la région où l'on construit.

(4) S'il s'agit d'une maison neuve où les portes (et les fenêtres) sont déjà en place, on se contentera de faire une immolation et on les marquera du sang de la victime.

(5) Sur l'importance de l'aire à battre dans les rites de magie en Kabylie, on trouvera de précieux renseignements dans J.SERVIER, Les Portes de l'Année, (surtout Ch.IV).

(6) Pour aider à comprendre la portée exacte de ce terme, voici quelques explications recueillies sur place :

- Tamejjet tetbee esserr d-elbarakka. Lbarakka d anida yella sserr : has bunadem ur yese¹ ara, yeqqar kan : ieum. Ilehhu kan s-elqis ; ur yethemmis ara kan f-elhaja, a tyecc degg-ibbass : ilehhu kan cwiț cwiț : d aewin yezgan. Argaz r-etmejjet : ma yebbi-t-id, etga-yas lubab degg-ehham. Ur tesse¹ ara tihbibin, ur tetțakr ara, ur tetțak ara tiwemmusin, ur tejja jaw ara, ur tessufuy ara kra di-tțaq, kra di-tzuliyt. Ilaq atessr argaz-is, ur tteffy ara yul-ljiran a d-erdel ticebcaqinetkeckulin. Ur ilaq ara^a attessufey esserr bbergaz-is. Lbarakka, ilaq cwiț ma tessa-t, a tteg d atas. Ilaq, m¹ ara d-yejj wergaz-is, atsemmer lehwat, a s tini : Di-leenaya-nkent, (ney : zwiremt,) a lmala-yekkat. W-esm-eLLeh w-elbarakka ! Dwin neçça s-lehna

d-eşşehha! Mi teena lhila, a ð-eddem kan s-lehkar, maççⁱ a t tfeggel gg-iwen wass. A stini day-en : W-esm-eLLeh w-elbarakka : di-leenaya-nnkent, a lmalayekkat! Sakin elhila-nnⁱ attetburkut deg-s elbarakka d lebda. Mⁱ ara s yini wergaz-is : ada jwey ? ur teqqar ara : ulac, lameen^a a stini : Ieum elhir : tella lbarakka ! Adyefreh netta. FF-ayagⁱ i s eqqaren :

Tameţţut iherrzen tţif tayuġ^a ikerrzen.

Une femme d'ordre et de ressource. Il y a baraka où il y a mesure et modération. Si quelqu'un n'a que peu, il sait dire: il y a de quoi. Il use de mesure, n'épuise pas de grosses quantités de quoi que ce soit d'un seul coup: il y va doucement, doucement, et ses provisions durent.

L'homme doit pouvoir compter sur sa femme. Quand il apporte le ravitaillement, elle en prend le plus grand soin. Elle n'a pas de bonnes amies (avec qui elles ferait de petits goûters); elle ne commet pas de petits larcins (au détriment du budget familial); elle ne distribue pas de petits paquets de vivres (noués dans un chiffon); elle ne vend pas (une partie des provisions du ménage pour se faire un pécule; elle se garde de jeter (l'argent) par les fenêtres, (m. à m.: un peu par la fenêtre, un peu par le trou d'égout). Elle veille au bon renom de son mari et évite d'aller chez ses voisins emprunter une boîte (de ceci), une assiettée (de cela). Elle se garde de tout ce qui pourrait déshonorer tant soit peu son mari. (Pour obtenir) la baraka, elle doit économiser le peu qu'elle a de façon à avoir (toujours) assez. Quand son mari apporte des provisions, elle se fait un devoir de les mettre à l'abri dans les récipients appropriés, sans oublier de dire: Sous votre protection, (ou: Passez devant,) ô Anges; au nom de Dieu et de la Bénédiction: puissions-nous avoir mangé cela en paix et en santé! Quand elle vient puiser aux jarres à provisions, elle le fait avec modération au lieu de creuser jusqu'au fond le premier jour. Elle répètera: Au nom de Dieu et de sa Bénédiction; sous votre protection, Saints Anges! Et la baraka ne manquera pas de se manifester dans le récipient d'une manière durable. Si son mari lui demande s'il doit acheter des vivres, elle ne lui dit pas: Il n'y a plus rien: elle dit: Il y a encore de quoi, Dieu bénisse! Et le mari est content. C'est pour cela qu'on dit: Une femme économe

vaut mieux qu'une paire de bœufs au labour.

Amyar el-lbarakka : icab, meq̄q̄er ; cceyl-is, Baca ttazallit d-eddeesa l-lhir. Tkabaren-t medden.

Le bon vieillard est tout blanc, chargé d'ans. Il ne s'adonne qu'à la prière et aux souhaits de bonheur. Tout le monde l'entoure de respect.

- Tyummun medden tirect s-ubernus, (ubernus n-es-serr), i-wakkn attwet elbarakka, ur t̄ eggarn ara s-tit̄. Di-tlemmast en-tirect, ennig lehnaq n-etbernust, ad-esbedden tazzert lawan i ff ara semmren tirect.

Mi ara semmren ikufan, srusun fell-as eddkir, ama ttaherhalt, ama ttafrut, ama d uzzal n-eddkir, i-wakkn ur yettili ara deg-s errba, atwet deg-s elbarakka.

On recouvre le tas de grain avec un burnous pour que la baraka s'y manifeste et que personne n'y vienne jeter le mauvais œil. Au sommet du tas, à travers l'ouverture du col du burnous, on plante la fourche à vanner pendant qu'on remplit les sacs.

Quand on a versé le grain dans les akoufis, on dépose par-dessus un (objet en) acier : un anneau de pied, un couteau ou quoi que ce soit de ce genre, afin qu'aucun dommage ne l'atteigne et que la baraka s'y fasse sentir.

(7) Pour un travail entraînant l'immolation d'un bouc, ce ne serait pas un seul repas que l'on devrait fournir aux ouvriers, mais trois : le déjeuner de midi (leftar), le dîner de trois heures (imekli) et le souper (imensi).

(8) Les eaux ont un gardien. On dit également : Aman sean aseqqar. Pour ce dernier mot, v. BEAUSSIER, rac. εQR et spécialement esqira, charme qui garde un trésor caché ou plutôt l'objet propre à détruire ce charme et qu'il faut connaître pour s'emparer du trésor. Aman sean ayn i tn imellken, l'eau a ce qui lui donne part à la puissance des génies ou, ce qui revient au même, la met sous leur emprise.

Cette influence se manifeste en certaines sources seulement : leurs eaux ont des propriétés curatives ou bien la faculté de se changer en louis d'or pendant

la nuit, etc... Pour les sources situées dans la région concernée par la présente enquête, voir H.GENEVOIS, Un village kabyle, Tawrirt n-At-Mangellat, p.4 et, pour une étude plus générale des vertus des sources, E.DERMENGHEM, Le culte des Saints, p.144 et seq.; E.WESTERMARCK, op. cit. p.124 et seq.

(9) Les "jours blancs" signifient les jours heureux. Le blanc est la couleur de la beauté, de la joie.

(10) Yennayer est le premier mois de l'année agricole, (pratiquement encore l'Année julienne), Yennayer est donc le premier de l'an: d'où le motif d'un sacrifice propitiatoire.

RITES de PROPITIATION

b- D'initiative publique

En certaines circonstances plus importantes, ce n'est plus un individu isolé qui fait une immolation, mais une collectivité, celle du village, le plus souvent. La quantité des victimes sera évidemment en relation avec le nombre des membres de la communauté. (Sur ce sujet, v. HANOTEAU et LETOURNEUX, La Kabylie et les Coutumes Kabyles, T.II, p.52 et seq.).

Toutes les familles du village participent à la cérémonie, en fournissant l'argent nécessaire pour l'achat des victimes et en se partageant leur viande.

Selon le mode de participation pécuniaire, on a deux sortes d'immolation collective, (timecrett, pl.: timecraç) :

- timecrett s-essadaqa, à base d'aumônes libres :

Kul-yiwen yetseddiq ayen tefka mneyya-s, lameen^a, amerkanti yetseddiq ekter, akkn adyerfed igellil, chacun donne selon son bon cœur ; le riche, cependant, donne d'avantage afin de venir en aide au pauvre.

La viande sera répartie également entre tous les membres du village, quelle que soit l'offrande versée ;

- timecrett s-ejbes, à participation tarifée : chaque chef de famille indique la quantité de viande pour laquelle il souscrit et cela une fois pour toutes chaque année lors de la timecrett en-tebburt useg^{as},

au début des labours. Le village se procure le nombre de bêtes suffisant pour fournir à chacun la quantité de viande demandée. Les pauvres ne sont pas oubliés : on met de côté leur part avant de faire la répartition entre les familles.

Le but de ces immolations est varié. Si, à l'origine, l'immolation collective fut, — et qui le saura? — une institution cultuelle se référant à Dieu, ou aux génies, elle semble n'être plus maintenant

- qu'un rite de propitiation dans la Timecrett enteburt useggas, au début des labours d'octobre et la Timecrett n-at-lahert, pour le repos des défunts;

- ou un rite de conjuration (aceggeq) lors des calamités publiques, telles que sécheresse, épidémie;

- soit, peut-être le plus souvent, moyen de se procurer de la viande de consommation licite. Autrefois, souvent, ces timecraç étaient pour les pauvres la seule occasion de manger de la viande : on les faisait surtout à l'occasion de certaines fêtes, entre autres Tacebant, et Seba w-secrin (du Ramadan).

Le lieu de l'immolation était choisi en fonction de l'importance du nombre des bêtes à abattre et de la quantité des gens rassemblés : pour Tawrirt, c'était généralement la tadjmaït, assez spacieuse, ou les abords d'une fontaine, (pour avoir l'eau à proximité), ou quelque autre emplacement.

Timecrett d elmal d-ejtayn at-taddart, zellun-t, ferrqen-t ttigemmmucin egr-at-taddart merra(1).

Timecraç ellant si-tteqdim n-ezzman. Zik-enni, m-kul licara d-yusan i-lyaci, tqabalen-t s-idammen,

On appelle timecheret' un achat de bétail de boucherie fait par un village, suivi d'abattage et de répartition (de la viande) en petits tas pour tous les habitants du village. Ces immolations ont existé de tous temps. Autrefois, à chaque signe (de la colère

i-wakkn adyehilem Sidi Rebbi fell-assen : ma d aŷraŷ, a d-yessew tamurt ; ma d elmuŷayeb, a tn ibeessed di-tmurt-ennsen. Yettusemma duen-as, unezn-as, setmezla l-lmal-ennsen, imi d-yejja Sidna Yebrāhim elhalil tmezla l-lmal ǧǧ^o-ebdil el-leibad. Yettṭekki deg-sentulamma lferḥ el-lmakla bbeksum.

Tura teqqim-ā d elɛadda. Uyalent tmeçraç d elferç i-lyaci irkel. Zik, ulac leswaq, ur yetnuz^u ara weksum : řesmen elyaci leɛwam i deg zellun, i deg rebbien day-n igellilen.

Degǧǧ^o-ass en-sebea w-ecrin w-eqbel adifakk řemdan, zellun medden timeçreṭṭ umi qqařen timeçreṭṭ en-

divine), on répondait par une immolation, pour que Dieu se montrât clément : s'il y avait sécheresse, pour qu'Il donne la pluie ; si d'autres fléaux étaient en vue, pour qu'Il les écarte. On peut dire qu'ils montraient bien leur acceptation de la volonté divine, leur soumission, en Lui immolant leur bétail. Abraham lui-même ne leur a-t-il pas laissé la règle de sacrifier leurs bêtes en lieu et place des humains ? Dans ces immolations collectives, il y a aussi la joie de pouvoir manger de la viande.

La chose est devenue une tradition : ces immolations sont même devenues obligatoires. Autrefois, il n'y avait pas de marchés ; on ne vendait pas de viande. On a donc fixé des dates où l'on abattait (du bétail) et où il y aurait aubaine pour les pauvres.

La timechret' du 27^e jour de Ramadan.

Le vingt-septième jour de Ramadan(2), avant qu'il ne se termine, les gens font une timecret' appelée

timecret' du vingt-septième, ou timechret' des réjouissances. La coutume chez les Kabyles exige que celui chez qui naît un garçon, à l'occasion de donner une fête, pour un mariage ou une circoncision, ou entre dans l'assemblée du village(3), verse à la caisse commune au moins la somme de 2fr.50(4). La famille qui compte de nombreux garçons fait aussi une aumône afin que Dieu les lui conserve. C'est l'argent ainsi collecté que l'on nomme "les réjouissances".

Huit jours avant la Petite Fête, l'amin du village informe les habitants du jour où ils devront se rassembler. Au jour indiqué, on fait le compte des sommes recueillies par le village. On prévient ceux qui n'ont pas encore versé d'avoir à le faire. Lorsque tout l'argent est déposé entre les mains du trésorier du village, les anciens font savoir ce que l'on pourra se procurer pour la timechret'. On choisit alors trois ou quatre hommes qui s'y connaissent en bétail et on leur donne procuration pour qu'ils aillent acheter les bœufs ou les moutons pour la timechret'.

Le 27^e jour de Ramadan, au matin, on rassemble les hommes du village, soit à la tadjemaït, soit à l'endroit où se fera l'abattage. Les femmes, elles, restent chez elles et s'occupent du ménage. On envoie les jeunes gens chercher, les uns, l'eau, les autres, la fougère. Les anciens et les responsables de quartiers restent sur place pour avoir l'œil sur ceux qui doivent abattre les bêtes. Quand tout est prêt de ce qu'il fallait (préparer), ceux qui savent égorger se présentent, soit bouchers de couleur, soit Kabyles. Quand l'égorgement est fait, on écorche les bêtes, on les découpe en morceaux dont on fait des tas qui sont déposés sur la fougère. Chaque tas est composé de dix parts. Tous les membres du village ont part à la timechret', les vieux et les jeunes, les riches et les pauvres. Même les bébés encore au berceau ont leur portion, aussi bien que les ouvriers agricoles(5), s'il y en a(6). On réserve également une part

sebea w-secrin, ney : Timecrett el-lfuruhi. Di-lcadda l-leqbayel, kra bbin u yur yerna weqcic, kra bbin i-weqmen tameyra, ama d ejjawaj ama d asedher, kra bbin ikecmen ttufiq en-taddart, melzum fell-as adyefk leqher taryalt i-taddart. Ula d ahhamggergazen, ttaken-d i-wakkn adihareb fell-asen. D idrimn-agi¹ umi qqaren: elfuruhi.

Di-term-eyyam qebl attekcem leid tamezyant, ad-
ieeggen lamin i-taddart ambaw^a assiff ara nnejma^{en}.
Ass-enn¹, adeqqimen meddn adhesben ach a l ggedrimen
tejmes taddart. Adlaein igad ma zal nefk¹ adhell^{sen}.
Mi d-ennejma^{en} yak yedrimn-agi yel-lewkil, adseggnen
imeqr^{an}en en-taddart acu^u ara c^{en} ttimecrett. Adehtiren
tlata rebea medden yessnen i-lmal, a ten wekkeln ad-
rulin a dd-ayn izgaren emy akrarn i-tmcrett.

Degg^o-ass en-sebea w-secrin, essh^{be}hi, adberrehn i-
taddart. Adeffyen yak yergazen er-tejma^{et} ney s amkan
igara zlun timecrett. Ma ttulawin, adeqqiment g-eh-
hamen, adceylent ecceyl bbehham. Adceggeen ilemziyen,
kra deg-sen a dd-awin aman, wi-yad a dd-awin ifilku. I-
myaren d-ettemman adeqqimn i-lmendad ggigad ara yez-
lun, skaden. Mi d-heggan ak^k ayn ilaqen, adeddin igad
yessnen adezlun, ama d aklan, ama diherriyen. Mi fuk-
ken timezla, a tn azun, a ten gezmen d iftaten, a ten
sersen tihhamin s-nfell^a ifilku. M-kul tahhamt, deg-s
eetr^a ieeggalen. At-taddart merra ttawindi-tmcrett,
ama mezz¹, ama meqr^{er}, ama d asa^{e1}, ama digellil. U-
la d ellufan yellan di-dduh, adyaw¹ ayla-s; ula d a-
fella^h, ma tessid, kif-kif. Ttewqimen day-nahric di-

de viande pour tous les étrangers qui se trouveraient au village ce jour-là.

La viande a été répartie en tas. Les gens ont apporté des bâtonnets, assez grands, à qui chacun a fait une marque pour le reconnaître. On les réunit et on les confie à quelqu'un de l'assemblée qui les montre les uns après les autres, en disant: A qui? Celui qui reconnaît sa marque dit: A moi! L'autre dépose alors le bâtonnet sur le tas qui est devant lui et l'intéressé l'emporte, ou ne prend que la quantité de viande correspondante au nombre des membres de sa famille; il met le reste de côté, pour être donné aux moins favorisés(7).

Les tripes des moutons, le foie des bœufs sont partagés entre tous les enfants. Restent les têtes, les peaux et les pieds: on les vend aux enchères. Les pieds sont achetés comme remède, soit pour les paralytiques ou les enfants atteints d'eczéma. On les fait cuire sans sel: une fois cuits, quand on a prélevé le bouillon, on en frotte les membres malades, et (certains) vieux absorbent encore la mixture.

Quand la viande a été apportée à la maison, on prépare le souper du vingt-septième jour. Tout le monde est content. Les pauvres, eux aussi, ont de quoi faire fête et bénissent les gens du village qui leur ont donné leur part: on ne les a pas oubliés.

NOTES

(1) Toutes les timecrad ressemblent à celle que nous avons décrite. Quelquefois, certains détails diffèrent:

- timecrett n-ełceabant: le 15 du mois du même nom: l'immolation est faite pour se procurer de la viande et permettre à tous un petit extra gastronomique avant le commencement du mois de jeûne. Elle est faite à partir d'aumônes, de dons; la répartition est faite à parts égales; ce jour-là, les femmes vont en

timecrett̄ ul^a i-wberrani ara y i l i n ass-en di-tad-dart.

Ferqen aksum ttiḥamin. Yuy elhial ḥbin tiseqqar, meḥqrit : m-kul-yiwn iellem tasyart-is akkn a t̄ yesqel. Adjemeen ak̄ tiseqqar, a s-tent-id efken i-yiwen, a tent yeddem ttirni. Tin ara ḍ-yesneet, a s yini : A bab-is! Adyenteq bab en-tesyart-ennⁱ, a s yini : Inu! Winn^a a t̄ yesres f-teḥamt yellan z-dat-es. Bab-is a t̄ yawi ney adyeddem Kan aksum annect yes^a i seggalen; lbaqⁱ, a t̄ yerr di-t̄terf : a s-t efken i-win iḥuṣṣen.

Izerman ḥbakraren yak̄ ettasa ggezḡaren, a ten ferqen i-warrac. Adeqqimm iqerra, igelman d-iḥineswen : a s weqmen eddlala. Iḥineswen, ḥhawir-ten medden edd-w^a i-yigad ikerfen ny i-ḥḥufanat yes^a anezyuf : a ten ssebben d imessasen : mi ḥban, ademmren elmerqa-nni s-ufella, adellfen yis-s amkan ihelken; imeḡramm ad-eswen day-en elmerqa-nni.

Mi ḍ-yebbeḡ weksum s aḥḥam, adesseḥbn imensi n-seb-ea w-ecrin : adferḥen ak̄ at-weḥḥam. Ula d imeyban adferḥen, a sen edeun i-yat-taddart imⁱ i sen-ḍ efkan amur-ennsen, ur tn eḥḥun ara.

visites de dévotion, chanter et danser ;

- timecrett̄ en-tebburt useḡḡas, mise à mort pour le début de l'année agricole, (courant d'octobre) : cette timechret' se fait par cotisation, chacun indiquant la quantité de parts qu'il désire. On prélève d'abord la part des pauvres, puis l'on répartit les parts selon les demandes. Chacun paie son dû à son ḥḥamen, responsable de quartier : ce dernier verse le tout à la caisse du village. Cette immolation semble être

un rite propitiatoire: pratiquée au moment d'awejjeb, qui est la période, variable entre octobre et novembre, qui suit les premières pluies, (mi teswa tmurt), où l'on dit: D awejjb aseedi amerbuh: n ca lLeh tabbburt useggas a y yettaf emkul-seggas eb-hir, Heureux et prospères labours d'automne: que Dieu nous accorde de nous retrouver en aise au bout de l'an! (cf. J. SERVIER, Les Portes de l'Année, ch. II).

- (2) Ailleurs, l'immolation se ferait le jour même de la Petite Fête. Les différences dans les modalités semblent nombreuses: v. Hanoteau, op. cit.
- (3) L'âge d'entrée dans la vie publique était jadis celui où le garçon prenait rang parmi les adultes en laissant savoir qu'il ferait son mois de jeûne intégralement: c'était généralement vers la quinzième année. Après l'institution du service militaire, l'âge a été reporté à dix-huit ans environ, (v. Hanoteau, op. cit. p.194 et seq.).
- (4) Minimum requis actuellement: 1.000 anciens Frs.
- (5) Les ifellahen sont ici des ouvriers agricoles, (que HANOTEAU et LETOURNEUX appellent au sing. ahemmas ezri,) et qui proviennent souvent d'un village étranger.
- (6) Veuillez ajouter une phrase omise dans le texte kabyle: Ur netjawⁱ ara^a ala win yeffyen di-ttufiq, ne sont exclus de la participation à la timechret' que ceux qui se sont retirés de la vie publique.
- (7) En certains endroits, on ne procéderait plus par tirage au sort. Depuis la Libération Nationale, une liste aurait été soigneusement établie de ceux qui pouvaient participer au partage de la timechret' éventuellement supprimée: les noms portés sur la liste obtiennent la part de viande à suivre.

Timeçreṭṭ el-lmeçget (ou nat-laḥeṭ), immolation collective en faveur d'un défunt, ou pour les trépassés.

Autrefois, quand le bétail se vendait à bon marché, ceux qui avaient un mort chez eux offraient une certaine somme au village: on achetait alors une ou plusieurs bêtes dont on distribuait la viande à tous les habitants.

Le coût de la vie ayant augmenté, certaines familles très riches seulement peuvent se permettre d'offrir la somme nécessaire pour la timeçreṭ' à l'occasion d'un décès. La plupart du temps, les sommes versées dans ces conjonctures sont conservées jusqu'à complément des frais d'une timeçreṭ. Certains refusent de laisser passer ces fonds à d'autres chapitres, comme les travaux publics.

Adcafeṇ idammen el-lmal-enni ṛuḥi bbin ara yqablen yeḷ-lemḥasba: ssenyasen eddnubat-is, le sang des victimes intercède pour ceux qui se présentent au Jugement: il vient en déduction de leurs péchés.

La viande provenant de ces timeçraḍ, (que l'on appelle alors aksum eṛ-Rebbi), n'est pas consommée par les tempéraments délicats: on la laisse aux enfants, "qui ne se rendent pas compte", et à ceux qui n'ont pas de complexes; les femmes, en général, disent de cette viande: menkuḥ, elle répugne, (sans doute de la rac. ar. KH, sentir mauvais, être fétide, pour un e haleine, v. A. de BIBERSTEIN KAZIMIRSKI), et inesseb elmeçget, elle sent le mort, (elle lui est parente).

Timeçreṭṭ uceçged, immolation (pour temps d'épidémie), le sens étymologique n'est plus compris: v. sans doute, rac. ar. CYṬ, consumer par le feu, (holocauste); laisser écouler le sang d'une bête égorgée, (KAZIMIRSKI):

Aseçgas n-eṭṭenriḍa ny aseçgas n-eṭṭerka, — a Rebbi, jebr-aḡ, qil-aḡ! — igi teum elmuṭa, ṭberrihendileswaq, ad as inin: Ass el-lmuḍeç flanⁱ atbezrem, attezlum timeçraḍ, atceçgdem, akkn attetṭucafeç tmurt-enney, ney, ma^a ulac, wa^a ur ineṭṭel wa.

M-kul-wa^a adiberreḥ di-tejmaç en-taddart-is: adbezren idrimm i ssara dd-aḡn elmal i-timeçreṭṭ. Mi dd-aḡn, a tezlun, m-kul-yiwn adyaw i saḥam-is. Mi ṭfulk etmeçreṭṭ, azekka-nnⁱ adceçgden: adweçmen tiḡrifin: dwin id eceçyaḍ: ṭfuḥunt; ṭeggiçrent elmuṣayb i dd-

ikecmen taddart.

Une année d'épidémie, ou quand il y a la peste, - Dieu, sois nous secourable et clément! - quand il y a de la mort partout, on proclame sur les marchés: Tel jour, faites une collecte: nous ferons une immolation solennelle pour que le pays soit épargné, sinon il ne restera personne pour enterrer les autres.

Chaque (responsable) avertit donc les habitants à la tadjemaît: on recueille les fonds nécessaires à l'achat du bétail. Quand on a abattu les bêtes achetées, chacun emporte (sa part) chez lui et, le lendemain, on fait ce que l'on appelle tacheghedh: on fait cuire des crêpes qui, par leur parfum, écartent les fléaux (prêts à) s'abattre sur le village.

Note. On raconte que certains ont offert leur vie pour le salut de leur village: ainsi Sidi Lhadi Lhadj Azidan, (v. H. GENEVOIS, Un Village Kabyle, Tawrirt n-At-Mangellat).

Timecrett en-tissit, timechret' pour obtenir la pluie, (pour que la terre boive, soit arrosée). Cette cérémonie n'est pas, ou plus, d'usage général. Voici comment l'a décrit Monsieur A. PICARD dans ses "Textes berbères dans le parler des Irjen, Kabylie-Algérie", Typo-Litho, Alger 1958, p. 302 et seq. Nous prions celui qui fut notre Maître de nous pardonner la transcription qui risque de défigurer son texte:

Ttebyita, Invocation à la pluie.

Aseggas-agⁱ iyull-ay Rebbi s-waman, cette année, Dieu nous a privés d'eau. Si-ccetwa-nnⁱ, ur d-witen, Depuis l'hiver dernier il n'a pas plu. Yiw^t tiqit bba-man, i-Rebbi lealamin, ur d-eyli-yara; igran ak d iw- rayen; teqqur eddunit. Une goutte d'eau, en vérité, n'est pas tombée. Toutes les emblavures sont jaunes. La terre est sèche.

Des-keçç a-t-taddart-enney weqmen id-elli ttebyita; C'est pourquoi les habitants de notre village ont fait une "tebyita". Iberreli uberrahi ssebi zik; akkn i d-usan yemdanen si-lehla deg-zal, tennejmae taddart; Le crieur, l'a annoncé de bon matin. Dès que les gens sont revenus des champs, à l'azal, le village s'est rassemblé. Ekkren kra ggemayaren, cebblien ayenja am-

teslit ; quelques vieillards se sont mis à habiller une louche de bois à la manière d'une épousée. seddan a-d-eṭṭern awren i-ttebyita ; ils sont allés quêter de la farine pour "ttebyita"... Tebsen-ten warrac, eb-dan-d taddart t-tirni ; ahham u-yur bedden, ad-ebdun a-s qqaren : Suivis des enfants, ils ont parcouru le village, quartier par quartier. A chaque maison où ils s'arrêtaient, ils commençaient :

Anzar, anzar,
 A Rebbi ssw-itt ar azar ;
 A-y-igenni bu yitran
 A Rebbi ssw-ed igran ;
 A-y-igenni bu izegzawn,
 A Rebbi ssew-d ibawn.

Pluie, pluie, O dieu, abreuve-la (la terre) jusqu'à la racine. O ciel aux étoiles, abreuve les champs emblavés. O ciel, celui des "izegzawn", O dieu, abreuve les fèves...

Le texte continue en mentionnant un couscous préparé à la mosquée du village, donc une immolation à participation communautaire.

Le plus significatif semble bien être asfel, pl.: iseflawen, que DERMENGHEM décrit sous le nom de nechra, (ar. lit. nusratun, enchantement, moyen magique à l'aide duquel on conjure et éloigne une maladie, etc... v. Kazimirski):

"C'est le sacrifice proprement dit d'expulsion du mal... A l'état pur, la nechra est à la frontière entre un rite purement magique d'expulsion et de transfert du mal et un acte de culte à l'égard des génies"... (E.DERMENGHEM, Le culte des Saints dans l'Islam maghrébin, p. 157). (Sur les génies, v. E. WESTERMARCK, Survivances païennes dans la Civilisation Mahométhane, chap.I).

L'asfel, comme son nom l'indique, est un rite de transfert ou d'expulsion du mal: fel, passer, franchir, a comme nom verbal caractéristique de classe asfel, à la forme à sifflante: action de faire passer transférer.

Que les génies soient en cause dans l'opération, cela ne fait pas de doute: les usagers le reconnaissent, (nous devrions dire les usagères, car les iseflawen sont presque toujours pratiqués par les femmes: chargées de secrets mystères du renouvellement de la vie, elles sont plus que les hommes en butte aux maléfices des génies et les pratiques magiques qui leur

sont, sinon dévolues, au moins consenties, rehaussent le prestige de leur situation sociale).

Définition de l' asfel .

Asfel d elha^ja ara yezzi bab-is ennig-uqerru-s, i-wakkn asfel-ennⁱ adyerfed elmuşiba yellan ef-bab-is : ama d lehlak, ama ttilawin yettay uşaniw, tiğad ur nes^ei ara dderrya, tiğad tetbes eţtabes, tiğad iff i zğan ihessaren ; llufanat eţtayen yemsigman, ye t run, mehsib tella deg-sen tiţ, sedren ; winihelken allr-is, acrađen ma ssebben, lehlak uqerru, tawwla, tislit bbana zar ; elhaşun, yelha wesfel i-mkul lehlak.

L'asfel est ce que l'on fait tourner au-dessus de la tête d'un (malade) pour l'en charger du mal qui est en (lui) : maladie, comme celle de s femmes qui e prement les génies, qui souffrent de stérilité, ou qui perdent leurs enfants les uns après les autres ou ont de fausses couches ; des bébés, qui souffrent des convulsions, de ceux qui pleurent comme s'ils étaient sous le coup d'un mauvais œil, de ceux qui sont chétifs, mal venus ; (mal des) gens qui souffrent de s yeux, dont les vaccins suppurent, ont mal à la tête, la fièvre, des panaris ; bref, l'asfel e s t bon pour toutes les maladies.

Objet de l' asfel .

- une bête vivante, (pigeon, coq, bouc), qui sera immolée ;
- un élément comestible, (viande, tête de bœuf, de mouton), œufs, sel, ... ;
- autres objets : ilenni, fili de laine, ayerbal, tamis, garni d'objets divers...

Formulaire de l' asfel .

Il est assez varié : nous donnerons dans les pages suivantes des exemples qu'on a eu la gentillesse de nous communiquer. Une formule préliminaire, qui ne semble pas d'obligation, serait :

Mesm/ou : aedu bi- / LLeh errekman e r r a h i min (sic) ; CCitan errajimin (sic) ; Kul-lebl^a aduyal akin ; z z e w r e y -kent,) a lmalayekkat tucbihin.

Au nom de /ou : je me réfugie auprès de / Dieu, le Clément et Miséricordieux ; Satan (est) le lapidé ; que

tout mal recule; je vous laisse passer devant, b o n s Anges.

Modalités de l'asfel.

Transfert du mal. Le contact avec les influences pernicieuses étant plus grand à ce moment, on prend soin d'éloigner les petits enfants, les filles, les jeunes femmes.

Le transfert du mal, du malade à la victime, se fait par giration, (*tuzzya*), qui consiste à faire tourner la victime au-dessus de la personne, ou de la partie, malade, ou par spiration, (*aşudu*), souffle exhalé dans la bouche ou bec de la victime ou sur sa surface: souvent, les deux procédés sont utilisés simultanément.

Giration, (*tuzzya*): On fait tourner sept fois (dans le sens des aiguilles d'une montre, en disant:

Wahed, sin, tlata, rebea, hemsas, setta, sebea!

Zziy-ag-d s-uyeffus:

Lehlak-ik a fell-ak yufsus,

Di-leemaya n-emb¹ amekyus!

Un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept!

Je te fais tourner dans le sens de droite:

Que ta maladie sur toi se fasse légère,

Par l'intercession du Prophète au cœur tendre!

On fait tourner la victime sept fois dans le sens contraire, en disant:

Wahed, sin, tlata, rebea, hemsas, setta, sebea!

Zziy-ag-d s-uzelmaç:

Lehlak-ik adirufi, adyezger açmaç,

SSfima-k atennejbar.

Di-leemaya-k, a NNbi lmuhtar!

Un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept!

Je te fais tourner sur la gauche:

Que ton mal parte, qu'il franchisse l'autre côté:

Que ta barque soit radoubée, rebourée, rebourée,
Nous t'en prions, Prophète élu.

Suit une formule d'exorcisme, parfois très longue quand il s'agit de soigner un enfant; voici une formule plus brève, pour un adulte:

Ta n-ec̣cfa ; ta n-eddwa ;

Ta n-eṛṛfec̣ l-lebla ! /ou: sellqey-ṭ i-Rebbi d-leenaya !/

Ceci pour la guérison ; ceci pour la médication ;
Ceci pour enlever le mal ! (ou: Je m'en reporte à Dieu et à l'Intercession !)

Remarque. Pour un pigeon, animal quasi-sacré, (on dit qu'il est marabout,) on n'emploie pas la giration, mais la spiration.

Spiration, (aşudu) : elle est faite par le malade, qui souffle dans la bouche ou le bec de l'animal victime, ou à la surface des éléments utilisés, (sauf, toutefois, sur l'eau, le sel), ou, s'il s'agit d'un bébé, par la mère. Celui (ou celle) qui préside à l'asfel dira pendant ce temps :

KKesy-ak eccqa d-lebla ;

KKesy-ak ayn ur nelhi,

Je t'enlève mal et maladie ;

Je t'enlève tout ce qui nuit.

Destruction du moyen de transfert. On doit faire disparaître d'une manière ou d'une autre l'objet (animal ou autre) qui a servi de véhicule, d'exutoire du mal que l'on voulait chasser ; pour cela,

- on immole l'animal, en proférant les paroles habituelles ;

- le sang doit couler sur l'endroit malade ou y être appliqué par frottement ;

- les entrailles chaudes de pigeon ou de coq pourront être appliquées en cataplasme sur l'endroit malade, ou même les deux moitiés de l'animal ; après quoi, on jettera soigneusement tout ce qui reste ;

- quelquefois, pour "qu'il n'y ait pas de bien de perdu", comme on dit en Normandie, la viande de transfert est mangée après cuisson : v. plus bas ;

- d'autres fois, le moyen de transfert est inhumé sur les lieux de l'asfel.

Cas de destruction par manducation :

Ma d ayen yetmezlan, a t ezlun, a t sseḅben, a t seqqren i-wakkn adyizid, ma^aulac yettazay i-wuççi : a t

yeçred umuđin d amezwaru, enya t yeçç d amezwaru ar d-
yerwu; ayen d-yeşşager, a teççn i seğgalen, timyarın
d-yergazen; elhasun, igad ur netwaci ara^a asfel. Irga-
zen, atas ur netwaci ara : tetten kan ma ttilawin, twa-
cint mehisub irkell haca ma d agla-nnsent. Asfel, ur t
itett hedd haca ma yeçç-it eqbel win t yezzin. Yernu,
ma d lebyi, adyemzel ass-enn, adyebb ass-enn, adyem-
meçç ass-enn : adiriden yak lehwat ig yebba :: ur yes-
semmumuđ hedd asfel akk-enniⁱ ara yetmendudus bab-is.

Si l'asfel est constitué d'un animal à immoler, on
l'égorge, on le fait cuire, e n prenant soin de rele-
ver la sauce car, (en principe) cela passe difficile-
ment. Le malade en goûte le premier, ou même le mange
entièrement. S'il en laisse, ce sont les gens de la
famille qui le mangent, les vieilles femmes et les
hommes, ceux que ne dégoûte pas cette viande d'as-
fel. Les hommes, la plupart du temps, n'ont pas de ré-
pugnance et en mangent, mais les femmes, le plus sou-
vent, y éprouvent de la répulsion et (ne mangent) que
ce qu'elles immolent elles-mêmes. D'un asfel, person-
ne ne mange avant que le malade n'y ait goûté. Autant
que possible, la bête est égorgée, cuite et mangée le
même jour. On lave (soigneusement) les ustensiles où
il est cuit. On ne doit pas lambiner quand il s'agit
dun asfel, car le malade risque une rechute.

Inhumation. On enterre, généralement dans un des lieux
propices aux iseflawen, (tombe d'étranger,
aire à battre, etc...) les restes de la victime, ou
ses oeufs, s'il s'agit d'un volatile femelle, ou la
partie de son corps qui correspond à celle que l'on
voulait soigner.

Combustion. Certains matériaux utilisés comme moyens
de transfert sont brûlés directement, (le
sel, par exemple, qui doit éviter aux enfants les éf-
fets du mauvais oeil), ou en fumigations, (comme une
partie de la laine utilisée pour mesurer la durée de
la maladie d'un enfant atteint du croup, tagdit).

Compléments de l'asfel.

L'asfel terminé, il faut encore se débarrasser de tout ce qui, en restant, pourrait ramener le mal, par des ablutions, (asebbe), ou des fumigations, (abeh-her).

Les ablutions, par sept applications d'eau ou même deux fois sept, doivent être faites à la personne en faveur de qui on a accompli le rite, mais aussi à la qibla ou vieille femme qui l'a présidé; on doit également purifier de la même manière les ustensiles qui ont servi et jeter l'eau sur une aire ou dans la rue; on abandonnera parfois les plats et cuillers qui ont servi, sur l'emplacement même de l'asfel.

Les fumigations sont faites avec un mélange de produits à valeur plus ou moins magique, comme le benjoin, (ljawi), la bouse de la Fête, (ticci el-leid, v. plus haut), des amers, comme qedran, ilili, mernuyet, awermi; (sur ces derniers, v. M. DEVULLIER, Rituel magique des Femmes Kabyles, Revue Africaine, T.CI, 3e et 4e Trim. 1957).

Où se font les iseflawen?

En principe, si la victime de l'asfel doit être mangée, les rites de transfert et d'immolation sont faits à la maison; la manducation (par le patient) et les rites de purification se feront, si possible, à un autre endroit, réputé pour ses influences bénéfiques. Si la victime doit être enterrée, tous les rites se feront à l'endroit choisi.

Les lieux propices sont:

- ceux où l'on peut opérer les rites de communion et de purification, soit les emplacements où existe une eau réputée comme curative, ainsi, pour la région de notre enquête, Tala usammer, dont l'eau guérirait les enfants qui tardent à marcher et les femmes stériles; aux roches appelées Izra bbayzen on vient chercher la guérison des boutons et furoncles;

- ceux où se pratiquent certains rites à valeur ma-

gique plus caractérisée, comme l'asfel avec inhumation d'un élément représentant la partie malade: ce sont: la tombe d'un étranger au pays, (azekka bbeyrib), les décharges publiques, (aqabuc, agudu), les espaces entre les limites des champs, (gr-etlisa), (v. à ce sujet, J.SERVIER, Les Portes de l'Année, p.37); le pied de certains arbres, comme ormeau, tulmut; figuier mâle, tadekkart; frêne frappé par la foudre, taslent iff i twet eşşiqqa...

Qui conseille ou ordonne les iseflawen?

Ma yehlek yiwen, ad az-d awin eccih, a s yaru lherz ney lelijub. Lherz-enn¹ a t iselleq, ma d argaz, i-temgert-is, ma ttamettut degg-agus. S-yenn^a a s yaru wemrabed tiwreqtin: yiwt, adibehher yis-s, tayednin adihukk yis-s aksum-is, tayednin a t t isew degg-aman ney degg-eyefk¹ umaiz. Yernu tikwal uryettak ara tlata: ur yeedil ara: akkn aa yaf di-lektub-is. S-yenn^a, a s yecred d asfel. Ttcekkiren aqelwac, aqerru bbezger eny ayazid: tcekkirn a şas ayazid azeğgay ney tayazit taberkant; cerden timellalin i-tawwla. Tella tikwal cerden itbir adyenfel umudn aqerruy-is deg-gudu.

Si quelqu'un tombe malade, on lui amène un chikh pour qu'il se fasse écrire un e amulette (simple ou secrète): s'il s'agit d'un homme, il la pend à son cou; une femme la met à sa ceinture. Puis le chikh écrit des feuillets: un pour les fumigations, l'autre pour s'en frotter la peau, le troisième pour l'absorber avec de l'eau ou du lait de chèvre. Parfois, il n'en donne pas trois: cela dépend de ce qu'il trouve dans ses livres. Puis, il conseille un asfel: on préconise le bouc, la tête de bœuf, le coq; surtout un coq rouge ou une poule noire. Pour la fièvre, ce serait plutôt des œufs. Quelquefois on ordonne (l'immolation) d'un pigeon pendant que le patient enfouit sa tête dans les détritius de la décharge publique.

Peuvent aussi prescrire des iseflawen les devins, iderwicen, imkucaf;

- les sages-femmes, (elqiblat), et les noirs, (aklan).

Qui préside aux cérémonies de l'asfel ?

Si toute personne d'âge peut présider aux rites de l'asfel, on a plus souvent recours à certaines catégories que l'on considère comme spécialistes :

- les sages-femmes, qui sont aussi plus ou moins magiciennes ;

- les noirs, (la plupart du temps, bouchers de profession) : on dit : akli d eddwa, le noir est un remède :

Amuqin, ma yezla-yas wakliⁱ, adyehlu. Ula d elɣufanat, mⁱ ara helken tussut ee-εiq, mi ten yeqdeε wakliⁱ, adekilun : d eddesεa fell-asen. Iseflawn-enniqen, ɣawin-etn-id medden : win umⁱ i t yezla wakliⁱ adyehlu. Tulawin tetbee ɣabees, mⁱ ara sent yeceqε wakli di-teglult, dayennⁱ i d eddwa yelhan. Ma yefka-yag-ā wakli aseqqa l-lemleki, yelha d eddwa. Akli, ɣas yeɣwet serrɣas, ur yeɣmettat ara di-lemkina : sean eddesεa fell-asen.

Un malade à qui un noir fait l'asfel guérira. Les bébés, malades de la coqueluche, quand un nègre l'a leur coupe, ils guérissent. C'est un "don" qu'ils ont. Pour les autres iseflawen, on les fait venir aussi : celui pour qui un noir fait l'immolation est sûr de guérir. Les femmes qui perdent leurs enfants les uns après les autres trouveront une bonne médication en des incisions faites au mollet par un noir. Si un noir ne vous donne qu'un grain de sel, (vous pouvez le considérer) comme un bon remède. Quand un noir a reçu un coup de fusil, il ne meurt pas sur le coup : c'est un don aussi.

- les forgerons, (iheddaden), sont parfois requis pour un asfel qui consiste à faire chauffer au rouge le fer d'une pioche, d'un soc et d'une faucille qui sont plongés dans un récipient plein d'eau placé sous le berceau du bébé à soigner ; (v. J.SERVIER, op. cit. p.49 et passim).

Quelques extraits du rituel.

Si quelqu'un souffre de la tête, ou de la main ou du pied, surtout s'il s'agit d'un panaris ou d'une infection, il lui faut enterrer le membre malade sur la tombe d'un étranger ou entre les points limites (d'un champ), (1). Un jour de marché, le soir, ils se rendent, la qibla et lui, à cet endroit. La qibla emporte une pioche, une boîte (en fer-blanc) pleine d'eau et les ingrédients de médication : œuf, pigeon, paille de blé, (herbes) pour fumigations.

Quand ils sont arrivés à l'endroit (choisi), la matrone creuse un trou dans la terre. Le malade, couvrant la partie malade d'un linge ou de la dépouille du mouton de la Fête, pose le membre au fond du trou. La qibla fait alors au-dessus le rite de giration avec l'œuf et le recouvre de terre. Puis, elle pose la paille qu'elle a apportée, y met l'œuf, place l'œuf à cuire, jusqu'à ce qu'il éclate; elle dit pendant ce temps :

J'enterre ta maladie, ce qui te rendait malade, ce qui te faisait souffrir; ce que j'enterre, ce sont les infirmités, le mal et la douleur : ce que je te rends, c'est la santé.

Quand l'œuf éclate, le client retire du trou son membre malade. La qibla fait alors appel à un homme, s'il s'en trouve à proximité, pour qu'il égorge le pigeon, ou bien elle l'égorge elle-même au-dessus du membre malade, en disant :

Je te supprime ce mal de tête, (ou : du bras);

Je te supprime mal et douleur...

Puis, elle partage le pigeon en deux pour en faire un emplâtre à appliquer sur la partie malade, ou bien elle y applique les entrailles toutes chaudes. Le pigeon et l'œuf sont ensuite enterrés dans le trou.

La matrone et le malade font ensuite les ablutions par sept contacts de l'eau; la sage-femme lavera aussi la pioche qu'elle avait apportée. Puis, elle fait au malade les fumigations

Ma yehlek walbeed aqerruy-is eny afus-is eny a-
dar-is, la dya ma ttislit bbanzar ney tamsalmit, ilaq
adyentel wemkan-enniⁱ ihelken degg-zekka bbeyrib ney
gr-etlisa. Degg-ass n-essuq, tameddit, adruhen netta
d-elqibla s amkan-enni. Lqibla^a attawi yid-es taqa-
bact, tacabcaqt bbaman yak d-isufar n-eddwawi, (ta-
mellalt, itbir, iyel ggirden yak d-ubehjer).

Mi bbden ardin, elqibla^a atteyz ahjiq degg-akal.
Amudin adyesburr amkan-enniⁱ ihelken s-ubeinuq ney s-
etcullit el-leid, a tiger z-dahel bbehjid. Adas tez-
zi lqibla tamellalt, a sterr akal s-ufella. Atsers iy-
lel d-ebbi s-ufella-s, atessiy times, atger tamellalt
attedb alamma tetterdeq, la thedder :

Ntely-ak lehlak, aynik yessaqnen, iEk isahen ;
Ik netley d lesyub ; ik netley d eccqa d-lebla ;
Ik-d erriy d essekha.

Mi tetterdeq etmellalt, amudin adyekks amkan-en-
niⁱ ihelken ggh-ehjid. Lqibla^a a s etsiwl i-wabed gger-
gazen yellan di-lejwahi-nniⁱ a s yezlu itbir, ney a t
tezlu nettat s-ufella bbemkan-enniⁱ, a stini :

Qdeey-ak lehlak uqerru /eny ufus/ ;
Qdeey-ak eccqa d-lebla ...

Sakin, attedbu^u itbir di-tlemmast, a ttlebbeh d
albih i-wemkan-enniⁱ ihelken, ny a stessers kan izer-
man akkn ehman. Itbir yak ettmellalt adnetlen z-dahel
bbehjid.

Sakin, elqibla d-umudin adsebbeen s-waman. Lqi-
bla^a atessired taqabact-enni. Ad as etbehjer i-wmudin

au benjoin et aux herbes amères. On laisse sur place, entre autres, la boîte à eau et le savon. Ils reviennent chez eux au moment où le soleil touche la mer.

Une femme dont tous les enfants meurent les uns après les autres (2) doit se faire soigner. Elle va trouver la sage-femme. Celle-ci l'emmène au pied d'un frêne frappé par la foudre et emportera aussi les ingrédients nécessaires à la médication: un pigeon, des œufs, trois ou cinq, ce qu'il faut pour les fumigations, et qu'elle noue dans un chiffon; il y a du benjoin et des produits qui symbolisent multiplication, efflorescence, comme la plante qu'on appelle la rue. La femme, de son côté, emportera de la galette levée ou du pain de boulanger, ce qu'elle aura, (par exemple de la galette ordinaire). Elle emportera aussi une casserole pour faire cuire les œufs et une boîte pleine d'eau.

Quand elles sont sur place, elles disposent les ustensiles. Puis, la sage-femme fait tourner les œufs au-dessus de la malade, en disant:

Ce que je t'enlève, c'est ta malchance, ce qui te les grignote et te les mange, ce qui te les tue.

Ce que je te rends, c'est la vigueur; ce que je te rends, c'est la guérison dans la série (de tes conceptions), par la grâce de Dieu qui règne aux Cieux.

Elle allume alors le feu, met la casserole pour faire cuire les œufs. Quand ils sont cuits, elles les épluchent et les mangent avec la galette levée ou le pain que la malade a apportés.

La matrone saisit ensuite le pigeon, l'égorge et l'enterre au pied du frêne; elle dit:

J'enterre ton mal; je te supprime ce qui te les tue,

s-eljawi yak d-lehwal imerzuga. Adejjen lehwal-emi dinna, tacabcaqt yak d-eşşabun. Aduyalen s ahham mⁱ ara ysit yiñij di-lebher.

Tamejjet tetbee ttabes, umi tmettaten warraw-is, ilaq atlawⁱ iman-is. Atruh yul-lqibla^a, a t tawi lqibla r-teslent idg i twet eşşieqa ; lqibla^a atteglu s-i-sufar n-eddwawi : itbir, timellalin, tlata ney hamsa, yak d-ubehher. Abehher-ennⁱ a t tekmes di-tbehnuqt ; llan deg-s eljawi yak ed-wayen yetnernin, yejjujjugen, amm-uwermi. Tamejjet attawⁱ, ama ttamtunt, ama dahbiz, a-yen yellan ; atternu tawawettⁱ i dg ara tessebb timellalin yak ettcabcaqt bbaman.

Mi bbqent ar din, adsersent lehwal. Ad as tezzi lqibla timellalin, a stini :

Iyam ekksey d ettabes,

Ayn imitn iyezzen, ayn imitn itejetten

D-wayn imitn ineqqen.

Iyam-d erriy ttuzert,

Iyam-d erriy d hellu n-tedfert,

S-elfedl er-Rebbi d bab igenwan.

Dya atnessiy times, atterr tawawettⁱ adebbent etmellalin. Mi bbant, a tent esqecrent, a tent eçcent nejtat d-elqibla s-temtunt ney s-wenbiz d-ebbi yid-es.

Dya lqibla^a a d-eddm itbir, ad as tezlu, a t tentel el-ljedra n-teslent, a stini :

Ntely-am ettabes ;

Qdeey-am ayn i tn ineqqen,

Ce qui te les dévore...

Elle plante ensuite une aiguille dans le tronc du frêne(3), puis toutes deux se purifient extrémités et membres; elles purifient également les récipients dans lesquels elles ont mangé. Les coquilles d'œufs ainsi que la boîte à eau et le savon seront laissés sur place.

La malade défait ensuite sa ceinture et la sage-femme glisse sous sa robe les ingrédients de fumigation.

S'étant disposées à rentrer chez elles, elles épieront (les propos de) bonne chance(4). Une fois à la maison, la matrone dira:

Je t'ai supprimé la male chance; j'ai supprimé la mort dont mouraient tes enfants; que Dieu te donne de (repartir sur un) bon sillon!

Au moment des figues, ou des glands, ou de l'orge fraîche, cette femme se mettra en quête de "la chance": avec le prix, on lui achètera une victime qu'on l'on immolera sur son ventre.

Une femme qui ne peut concevoir et qui désire avoir des enfants doit aller mendier la bonne parole.

Elle va trouver la qibla, un samedi ou un mardi(5) pour lui demander:

— Veux-tu venir avec moi quêter la bonne chance?

La sage-femme répond:

(6)

— Bien sûr. Espérons que l'occasion sera favorable(7).

Elles vont d'abord au sanctuaire de Sidi Lhadi. La matrone fait des prières pour la malade et frotte sur elle un pan de l'étoffe précieuse qui recouvre le cénotaphe. Elles se rendent ensuite à la cour de la maison des marabouts et les appellent. L'une, qui se trouve à proximité, se présente: la femme (8) demande:

Ayn | i t n i t e t t e n . . .

Attern^u ad as terşu tissegnit i - teslent-enni.
 Dy^a adsebbæent i-snat ifassn-ennsent ed-leqraf-ennsent.
 Adsebbæent day-en leħwal-ennⁱ i g i ççant. Iqecran n-
 etmellalin yak² ettcabcaqt d-eşşabun, a t n e j j e n t d i n n a .

Tameţţut attefsⁱ aġus, elqibla^a ad as etmekken a-
 ceqquf el-lebħur s-eddaw-as.

Mⁱaa kkrent adualent s aħħam, adæassent elfal,
 wⁱaa ysiwlen. Mi bbdent s aħħam, a s t i n i l q i b l a i - t m e t t u t :
 :

Qdeey-am eţţabæe, qdeey-am elmut imi tmeţţaten war-
 A m i b e d d e l R e b b i a d r e f y e l - l ħ i r . raw - i m :

Ar d-yaweq elweqt iniyman eny ubelluq ney en-tem-
 zin, tameţţut-enni tetbeæ eţţabæe attemter elfal. A dd
 aye n y i s - s i ħ e f , a s - t e z l u n f - e t æ b b u t - i s .

Tameţţut iwmⁱ ara yebded waraw, yebyan a d-esæu
 dderrya, ilaq attemter elfal.

Atruħi yul-lqibla, degg^o-ass nessebt ney degg^o-ass
 n-eţţlata, ad as t i n i :

— M^a atteddud yid-ⁱ a d-emmetrey elfal ?

Lqibla^a ad as t i n i :

— Yirbeħi, s-tullya n-tebburt !

Adruħient adkecment eqbel el-lemqam n-Sidi Lħadi.
 A s - d - e d e u s - e l ħ i r e l q i b l a ; a s - d - e s s e l f s - u b e ħ i n u q n - e r r -
 d^a usenduq en-Sidi Lħadi. Imir-n adkecment yel-lħar^a
 i g i l l a n t t i l a w i n g g e m r a b d e n , a s e n t s i w l e n t . A d - e f -
 f e y t m e t t u t y e l l a n i - l m e n d a d , a s t i n i :

— Donnez-moi un peu encore de l'exorcisme (9) de Sidi Lhadi. La maraboute répond :

— Volontiers : Dieu t'en fasse un remède.

Elle lui donne un peu de ce charme, (des dattes). Elles placent au fond du couffin qu'elles ont apporté ces dattes à quoi elles ajouteront "le bon augure" au fur et à mesure de la collecte. La femme donne à la maraboute un pain et va allumer une bougie au sanctuaire.

Elles se rendront alors chez l'une des proches parentes de la malade, qui ne peut lui vouloir que du bien, pour lui demander :

— Donne-moi encore un peu de wesma (10) : je veux la tenir de toi.

L'autre répond :

— Volontiers : que l'occasion soit heureuse !

Elle lui donne alors ce qu'elle a de meilleur : des dattes, des fèves, du sucre ; puis, elle ajoutera "l'fal" : si c'est l'époque des glands, des glands ; si c'est l'époque des figues, des figues.

Ayant acquis la wesma, elle continuera sa quête dans trois ou cinq maisons de Taourirt, de préférence des familles comptant de nombreux garçons, des femmes heureuses (11). De là, les deux femmes gagnent le village d'Ait-Ailem, village de bouchers, et les bouchers ont des dons de guérison. La femme, arrivant dans une courée occupée par des bouchers, dira :

— Femmes de la maison, donnez-moi un peu de l'fal.

Elles lui donnent. Les deux femmes verront encore trois ou cinq maisons puis se rendront à Tamejjout et aux Ait-Ameur Ou-Saïd. La collecte achevée, elles reviennent chez elles. Si elles n'ont pas terminé leur quête en un seul jour, elles recommenceront une autre semaine. (pour parcourir les sept villages).

La femme donne à son mari ou à son beau-père ce qu'elle a obtenu pour qu'il le vende au marché. Avec l'argent provenant de la vente, il

— Ernu-yi cwiṭ n-erreqqan en-Sidi Lhadi.

A s t i n i t e m r a b e t t :

— Yirbeḥ : a m t i g R e b b i d e d d w a .

Dy^a ad as tefk erreqqan, d itemriwen. At ezzewrent ar daḡel en-tesniṭ-enni ḥbint : a z-d ezdukkent elfal-ennⁱ aa d-emetrent. Tamettut a z-d-efk i-temrabett taḥbizt, atternu attessiy tacemmaet di-lemqam.

Dy^a, adruḥent yur-win en-tasa-s, ara s ibuddn ayen yelhan. A d-wessem es-syen, a s t i n i :

— Ernu-yi cwiṭ el-lwesma : byiy adwessmey yur-em.

A s t i n i :

— Yirbeḥ, s-tullya n-tebburt.

Dya neṭṭat atceddⁱ a s-d-efk ayen ezzenfell-as, ama d eṭṭmer, ama d ibawn, ama d essker. Sakin, a z-d-ernu lfal : ma d lawan ubelluḡ, a s-d-efk abelluḡ ; ma d lawan iniyman, a s-d-efk iniyman.

Mi d-ebbi lwesma, atkammel tlata ney ḡemsa yehḡamen di-Tewrirt ; adruḥent eqbel s aḡḡam yesean atas ḥbarrac ney s aḡḡam n-etmeṭṭut irebḡien. SSyen, atṣubb yer-taddart n-At-eilem, d aklan : aklan d eddwa. Dy^a, atessiwel el-lḡara ḥbaklan :

— A sut el-lḡara, rnumt-iyi cwiṭ el-lfal.

Ad az-d ekkent. Adessemdent tlata yehḡamen ney ḡemsa. Adruḥent yer-Tmejjuṭ day-en. SSyn adruḥent ar At-eemer w-eSeid. Mi fukkent timmetrit el-lfal, aduvalent s aḡḡam. M^aur d fukkent ara seba tmura deggiwen wass, aduvalent edduṭ-enniḡen.

Ayen d-emmaer, a s-t-id-efk i-wergaz-is eny i-wem-yar-is : a tyawi yr-essuq a t yejjijew. Idrimn-enni, a

achète un bouc, un coq, ce qu'il peut, ne serait-ce qu'un pigeon. Il rapporte son emplette à sa femme qui, lorsqu'il rentre, l'asperge d'eau, puis envoie chercher la matrone qui viendra faire la giration avec la victime rapportée par le mari et dira :

Je t'enlève ce qui t'est survenu dans la venue de tes enfants; je t'enlève la stérilité; pourvu que le Maître des Cieux nous ouvre l'accès à ses faveurs.

Puis, la femme stérile souffle dans la bouche ou sur la tête de l'animal. Le mari l'égorge. La femme frotte son ventre avec le sang. Si on le veut, la victime peut être égorgée sur le ventre même de la femme. (Le mari) écorche la bête et la découpe: on doit la faire cuire en une seule fois: si c'est un bouc, les marmites seront pleines. Les femmes y mettent des épices car la viande d'asfel est (censée) lourde à digérer. Quand elle est cuite, la femme stérile et celle qui l'a accompagnée dans sa quête se rapprochent (pour se présenter) à la vapeur.

Nul ne touchera à cette viande tant que la femme ne l'aura pas goûtée: c'est une médication. Elle en mange, avec la qibla et les vieilles femmes dont la vie est finie(12). Les jeunes filles n'en mangent pas car on leur achète de la viande à part(13).

Le repas terminé, la femme stérile se lave. L'eau de sa toilette sera emportée par la qibla pour être versée sur une aire ou entre les points de bornage d'un champ(14).

N O T E S relatives aux textes précédents (p. 81 et sq).

(1) gr-etlisa, entre les limites, ou plutôt entre les points de bornage d'un champ lesquels étaient constitués jadis par une touffe de scille (i-keffil) ou d'asphodèle (aberwaq).

(2) eṭṭabes: curieux emploi d'un participe arabe de genre normalement masculin, pris en kabye pour un féminin; peut-être confusion avec le féminin ar. eṭṭabea, donné par BEAUSSIER, entre autres sens, pour: mauvais génie ravisseur d'enfants en

s-đ yay yis-sn aqelwac eny ayazid, ss ani ssawden yedrimen has u-lukan d itbir. A t-id yawi. Mi đ-yebbed s ahham, a t trucc nețtat s-waman. Dy^a atcegges yel-lqibla a đ-ruhi ad as tezzi ihf-ennⁱ i đ-yebbi wergaz-is, a stini :

KKesy-am acudim işebhen f-edderrya-m :

KKesy-am tieuqra ;

S-tullya n-tebburt,

S-elfedl em-bab igenwan.

Sakin, atsud etmettut simi ney saqerruy-is telt-merrat. Imir-n a t yezlu wergaz-is ; a s tessims idammnis i-tēebbuț-is. Ma d lebyⁱ, a s t yezlu f-etēebbuț-is. A t yaz^u, a t yegzem. Ilaq adyebb wesfel-enni ff-ebriđ. Ma d aqelwac, adeççarent tuggiwin. A s egrent elseq-ger : yettazay wesfel. Mi g-ebb^a, atqareb s iraggen, nețtat ettin i đ-yemmetren yid-es.

Aksum-ennⁱ, ur t itett hedd haca ma tserđ-it nețtat : d eddwa. Sakin adeççent nețtat d-elqibla yak ttemyarın, tidn ifutn i-ddunnit. Tilemziyin ed-warrac ur t tettn ara : a sen-đ nefqen wehied-sen.

Mi tfukk uççⁱ, atecucef. Aman-ennⁱ, a ten tawi lqibla sinurar ney er-egr-etlisa.

bas âge.

(3) On emploie alors une formule comminatoire ; l'aiguille n'est retirée de l'écorce du frêne qu'en cas de guérison ; dans le cas contraire, l'aiguille est laissée sur place et l'arbre dépérit.

(4) propos de bonne chance : par exemple, entendre appeler : A Yidir, Idir, (le nom signifie : qu'il vive !) ou bien des mots comme aneam, oui ; yirbeli, d'accord : ce sont des mots de bon augure : d elfal yelhan.

(5) On choisit un jour de marché, (samedi aux At-Yeh-ya ou mardi à Michelet), pour n'être pas embarrasé par la présence des hommes au village.

(6) Lfal peut se traduire par : heureux présage; porte-bonheur :

Mⁱ aa ð-nini : d yir elfal, melisub u r ilaq ara^a a ð-ninⁱ awal-enni : yettawi-dd ayn en-dir. Ney, mⁱ ara ð-nini : d elfal yelhan, melisub awal-ennⁱ i ð-nenn^a a ð-yawⁱ ayen yelhan. F-lentel, ma neby^a a ð-nini : fukkn iniyman deg-kufi, i-wakkn ansemmⁱ i-lfal, a s nini : ynan! SŞbeh, ur yeqqar kedd ulac : d yir elfal : m^a u-lac, iggad ara s yeslen ney win ara t-id yinin adyet-temlil haca d ulac.

Dire : mauvais augure est déjà une incongruité car le mot seul porte malheur, tandis que "heureux présage" attire d'heureuses conséquences. Si nous voulons dire, par exemple : il n'y a p l u s de figues sèches dans la resserre, pour parler comme il se doit, on dira : elles ont (de quoi nous faire) profit. Le matin (surtout), on ne prononce pas le mot "rien" qui est de mauvais augure : celui qui dit cela o u risque de l'entendre ne trouvera que le vent.

Lfal désigne aussi la remise consentie sur certaines tractations comme vente d'une monture, d'une arme à feu, frais d'un contrat de mariage.

(7) s-tullya n-tebburt : la porte, au sens figuré, est l'occasion favorable : v. N.T.

1^e Ep. ad Cor. XVI, 9, etc... V. également Dieu, les attributs divins, FDB N° 76, article alfattah, p.16.

(8) Si c'est une femme, par pudeur elle laissera parler sa compagne, la qibla ou une vieille femme de sa famille.

(9) erreqqan, charme, exorcisme : v. rac. erqu.

(10) lwesma, nom d'aspect verbal, (t e l quel il ne semble connu en arabe que dans le sens de "feuilles de plante semblable a u myrte, dont l e suc épaissi sert à se teindre les cheveux et les sourcils en noir; feuilles de l'indigo", Kazimirski). Le verbe est employé en kab. à la 2^e forme, wessem, dont le sens en arabe n'a rien à voir avec nos sorcelleries. Nous y verrions un verbe forgé à partir de l'initiale de la formule kabyle w-esm elLeh... Au n o m de Dieu... Quant à la forme semmi, d'origine différente, (SMW), il est opportun de se souvenir de ce qu'elle signifie, entre autres sens, nommer Dieu en

invocation au début d'une action importante.

Sur ce sujet assez confus, v. CHELHOD, op. cit.

Une définition populaire: elwesma d'ayn imeqqin d-wayen ziden. Sean elwesma: irden, ihawen, lhemmez, i-temriwen, kawkaw, ibawnirumyen, essker, La wesma est (portée) par des plantes de goût non amer, comme le blé, les fèves, les pois chiches, les dattes, les cacahuètes, les haricots (Soisson), le sucre.

(11) tamejjet irebhen, une femme qui a réussi (à avoir de nombreux garçons et une belle situation, un peu par le fait même).

(12) tidn ifutn i-ddunnit, celles qui sont finies pour ce bas monde, qui lui ont dit adieu: ce sont celles que les affaires du sexe ne concernent plus, vu leur âge: dans la mentalité du commun, c'est l'époque où une femme peut s'acquiescer sans outrecuidance de la prière quotidienne: tella s-luḍu, elle est en état de pureté légale.

(13) On peut se procurer les ingrédients d'un asfel contre la stérilité non en mendiant elfal mais, à la fin du Ramadan, en quêteant l'aumône de fin de jeûne appelée lfetra:

Llant tiden yetmetran elfetra l-leid tamezyant, meenni maççⁱ aṭa: di-meyy^a a d-ekksed yiwet, yermu di-tadart Kan. Atesburr i-wakkn ur t iseqqel hedd, eela haṭer ass el-leid semren izenqan, yern^u irgazen mkul-wa ḡḡ-ehham-is: d elleib.

Certaines mendent la fetra le jour de la Petite Fête, mais elles sont très peu nombreuses: une sur cent, et encore ne le font-elles que dans leur village. Elles prennent un voile afin de n'être reconnues par personne: en ce jour de fête, les rues regorgent de monde et les hommes sont chez eux: ce serait une honte (d'être aperçues).

(14) Comme nous l'avons dit, on peut manger l'asfel et se purifier ailleurs que chez soi, sur la tombe d'un inconnu, à telle source propice, (Tal^a usammer, etc...

T A B L E

Avant-propos	I
Bibliographie	V
<u>L'immolation</u>	1
Le Mouton de la Grande Fête :	
choix; soins; l'immolation; utilisation de la viande suivant les jours de la Fête: textes	5
n o t e s	24
Annexe I. Développement des pratiques rituelles suivant les jours de la Grande Fête	26
Annexe II. Un poème légendaire : la Taqsit en-Sidna Yebrahim	27
<u>Les rites de propitiation</u>	41
- d'initiative privée: textes :	
les fondations	46
aire, source, trésor	48
tissage, berceau	50
souper du henné	52
n o t e s	56
- d'initiative publique: timecret#	61
27e jour de Ramadhan	63
timecret# el-lmegget	69
- ucegge#	-
- en-tissit	70
<u>Les rites d'expulsion et de transfert :</u>	
L' asfel	72
Trois extraits du rituel, (textes et notes)	81

